



# JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VII.

Montréal, (Bas-Canada) Mars, 1863.

No. 3.

**SOMMAIRE.**—SCIENCE : Les nations à l'Exposition Universelle de Londres, en 1862. — L'Angleterre et ses colonies, par M. E. Levasseur, (suite). — EDUCATION : De la Calligraphie. IX. Des divers genres d'écriture, (Taielet). — De la colère, (Orfila). — Exercices pour les élèves des écoles. — Vers à apprendre par cœur : Le Léopard, (Lamartine). — Les deux cortèges, (Soulayr). — Exercice de grammaire : Analyse logique, par M. N. Lacasse. — Dictée homonymique. — AVIS OFFICIELS : Nomination d'examineurs. — Avis concernant l'engagement des instituteurs. — Diplômes accordés par les bureaux d'examineurs. — Instituteurs disponibles. — Dons offerts à la bibliothèque du département. — EDITORIAL : Distribution de la subvention annuelle aux Universités, Collèges, etc. — Engagement des instituteurs. — Dix-huitième conférence de l'association des instituteurs à l'École Normale Laval. — Extraits des rapports de MM. les inspecteurs d'école pour 1859-1860, (suite). — Petite Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique. — Bulletin des Lettres. — Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure, pour 1862.

## SCIENCE.

### Les nations à l'Exposition Universelle de Londres en 1862.

#### L'ANGLETERRE ET SES COLONIES.

(Suite et fin.)

C'est en face d'elle, sur le continent africain, que se portent aujourd'hui les espérances et les efforts des Anglais ; ils s'appliquent à attirer le coton sur ces marchés africains, où l'on n'avait été acheter jusqu'ici que des esclaves, de l'ivoire ou de la poudre d'or. Le climat est favorable, et de temps immémorial le coton est cultivé dans ces contrées, mais il l'est en trop petite quantité ; l'industrie, les capitaux, les moyens de transport manquent aux indigènes. Le génie anglais voudrait leur communiquer la vie : de quel côté se porteront ses efforts ? Le docteur Livingstone, qui a révélé à l'Europe l'existence de l'Afrique australe, appelle ses concitoyens sur les rives du Zambèze ; d'autres préféreraient les côtes de la Guinée, qui sont plus voisines de l'Angleterre et d'un abord plus facile. L'association commerciale d'Abeokuta avait réuni de curieux échantillons des productions de ces parages : ivoire, fourrures, huile de palme et de coco, grossières, mais solides étoffes de coton bleu, blanc, rayé. Ces étoffes servent à confectionner les vêtements des indigènes et commencent déjà à fournir la matière d'une exportation assez régulière pour le Brésil. Le coton est filé à la main dans le pays même ; quant au coton brut, il est assez abondant pour suffire non-seulement à la consommation intérieure, mais à quelques demandes de l'Europe, qui, en 1861, en a tiré plus de 2,000 balles. C'est principalement des districts montagneux de l'intérieur, surtout de l'Yoruba, que vient le coton, ainsi que le jute et le fer, qu'on dit de très-bonne qualité. Si la Grande-Bretagne parvient à introduire la navigation à vapeur sur le Niger, et, ce qui est beaucoup plus difficile, à mettre fin aux guerres perpétuelles des tribus nègres, elle aura sans doute

ouvert une mine féconde à son industrie, qui peut y trouver aujourd'hui du coton au prix très-modique de 50fr. les 100 kil. ; mais il ne faut pas se dissimuler que la tâche est loin d'être accomplie. Le docteur Baikie pénétra plus loin encore, au delà du Niger, dans les profondeurs du Soudan ; il a rapporté des tissus du Noupî, des calebasses, des nattes de Kano, du Haoussa, du Bornou ; mais, de ce côté, aussi bien que dans la partie découverte par Livingstone, les difficultés sont grandes ; il faudra bien des années avant qu'il s'établisse entre ces vastes contrées et l'Europe un échange régulier de produits. Il faut se défier de l'enthousiasme en pareille matière, et se garder de croire que nous soyons près du jour où le Zambèze et le Niger détroueront le Mississipi ; mais on ne doit pas non plus désespérer de l'industrie humaine. L'opiniâtreté des Anglais a déjà forcé plus d'une barrière réputée infranchissable : ne pourrait-elle pas, en étendant peu à peu jusqu'au centre de l'Afrique le marché du coton, s'affranchir de plus en plus de la dépendance exclusive de l'Amérique, et donner à ses manufactures la clientèle d'un monde nouveau ?

L'Angleterre à une colonie qui possède le privilège de commercer avec l'intérieur de l'Afrique : c'est Malte ; mais Malte est plutôt une forteresse qu'une manufacture anglaise. L'île a conservé son caractère. Voyez ces dentelles de soie noire et blanche qui rappellent, de fort loin sans doute, le point de Venise, c'est le goût italien ; ces grosses étoffes de coton rayé, ce sont celles que depuis des siècles les caravanes portent sur les marchés de Tripoli et du Soudan. Malte ne se rattache que par un côté au mouvement actuel des colonies anglaises ; elle produit du coton.

Les îles Ioniennes ont été classées parmi les Etats libres ; nous ne croyons pas faire tort à la réalité en les rangeant ici au milieu des colonies qui, certes, ne dépendent pas d'une manière plus directe et plus étroite du gouvernement britannique. Comme Malte cependant, les sept îles ont conservé leur physionomie originale, et protestent contre une protection qu'elles considèrent à l'égal d'une servitude. En y abordant, on se croit déjà en Orient, ou tout au moins en Grèce ; voyez ces coraux, ces étoffes rayées, ces broderies d'or sur velours qui rappellent les pallikars, cette orfèvrerie toute couverte de filigrane, ces larges plaques de ceinture qui ornent la poitrine des femmes, et ces voiles qui leur cachent le visage ; voyez ces modernes tableaux d'église qu'on prendrait volontiers pour de mauvaises toiles de l'ancienne école byzantine. Rien d'anglais dans les mœurs ; cependant le commerce anglais est florissant à Corfou, parce qu'il tire du pays de l'huile d'olive, du savon, du coton, un peu de soie, un peu de lin, quelques bons vins et des jambons ; la mer fournit d'excellentes éponges.

L'Angleterre a de riches colonies en Amérique. La plus puissante est le Canada, que le sort de la guerre a détaché de la France sous le règne funeste de Louis XV. Le Canada est aujourd'hui un riche pays, déployant ses belles cultures sur les deux rives d'un fleuve magnifique, que les vaisseaux de guerre remontent sans peine ; le Bas-Canada est encore français par les mœurs et le langage ; mais, depuis la conquête, les pionniers anglais ont poussé leur défrichements le long des grands lacs, et formé un second Canada

qui s'accroît tous les jours et appartient presque exclusivement à la race anglo-saxonne. C'est une contrée civilisée : caractère d'imprimerie, préparations pharmaceutiques, voitures et harnais, machines agricoles, meubles, livres, tous produits d'une industrie assez avancée : si les meubles sont lourds, la carrosserie en revanche était remarquable par sa légèreté. Peu de nations auraient à produire une œuvre aussi belle que le fameux pont de Victoria, qui relie à Montréal la rive gauche du Saint-Laurent aux chemins de fer américains ; sur vingt-cinq piliers s'élève le pont, dont le tube seul mesure 2,000 mètres, et qui a coûté plus de 150 millions. Le Canada n'a pas reculé devant la dépense et les difficultés du travail, parcequ'il sait l'importance des communications faciles, parce qu'il est et tient à rester un des grands chemins de l'émigration. Il fait tous ses efforts pour conserver cette situation ; il transforme, pour les longs parcours, ses wagons en appartements avec chambre à coucher, cabinet de toilette, etc. ; les passagers qui y séjournent plusieurs jours peuvent se croire encore à bord du bâtiment qui les a amenés d'Europe. C'est un transit lucratif qu'on se dispute comme celui des marchandises, et d'ailleurs parmi ceux qui n'ont l'intention que de passer, il y en a toujours qui se plaisent dans le pays et qui s'y fixent. Or, le Canada est une des colonies qui sont en quête de travailleurs ; il en demande à grands cris ; la culture offre de prendre immédiatement plus de 15,000 ouvriers, promettant, avec le logement et la nourriture, des salaires de 48 à 72 fr. par mois pour les hommes, et de 6 à 18 pour les petites filles. L'agriculture s'y développe rapidement : céréales, légumes, graines oléagineuses, tabac, y viennent en abondance et s'exportent pour la métropole, ainsi que les jambons et les magnifiques bois de construction que l'on admirait à l'exposition. Le chêne blanc, excellent bois dur, qui atteint d'ordinaire 23 mètres en hauteur avec un diamètre de 1m, 60 ; le frêne d'Amérique, dont la croissance est plus rapide ; l'orme ; les beaux sapins et pins du Canada ; le platane de l'Occident, qui élève à 40 mètres un tronc dont la base mesure quelquefois 2 mètres, se disputaient la palme et formaient la partie originale de l'exposition canadienne.

Non loin du Canada se groupaient plusieurs autres colonies qui en sont, pour ainsi dire, les rameaux. Le Nouveau-Brunswick avait envoyé de fort beaux outils : haches, couteaux et autres articles de quincaillerie, des ressorts de voitures, des machines agricoles, une assez belle cheminée en faïence émaillée, des meubles en bois sculpté qui avait le tort de manquer de grâce, une glace que le poids de ses ornements écrasait et un traineau aussi gracieux que léger : c'est encore la civilisation. Le Nouveau-Brunswick, comme le Canada, cultive les céréales et les graines ; il fabrique du biscuit de mer, des conserves de légumes et de poissons, et possède, parmi ses minéraux, le plus précieux de tous, la houille. L'île du Prince-Edouard, située sur la côte du Nouveau-Brunswick, appelle aussi des colons ; elle a quelque industrie, tartans grossiers, étoffes de laine filées et tissées à la main, bons souliers et fortes bottes, un peu de chapperie et de fort médiocre sellerie ; sa principale ressource consiste encore dans les céréales, le lin et surtout la pêche des morues et des maquereaux, qui est très-productive sur la côte septentrionale. Terre-Neuve est la reine de la pêche dans ces parages ; aussi exposait-elle ses poissons fumés et son huile de foie de morue à côté de son minerai de cuivre, de son blé, et de ses belles fourrures de martre et de renard. La Nouvelle-Ecosse était la plus prétentiveuse du groupe. Elle ne compte encore que 330,000 habitants et se plaint d'être moins favorisée par l'émigration que ses heureuses voisines. Elle n'a pas encore d'industrie ; les bijoux qu'un certain Cornelius d'Halifax exposait n'étaient qu'une réclame en faveur des mines d'or, car la Nouvelle-Ecosse en possède aussi ; elle les a découvertes depuis deux ans, et elle tient à ce que l'Europe le sache : l'exemple de l'Australie et de la Californie ont appris à toutes les colonies que les mines d'or sont une amorce souveraine pour les colons, et qu'une terre vierge qui peut donner le précieux métal y gagne des habitants qui sont une richesse infiniment plus précieuse. En attendant que celle-ci puisse exposer ses lingots, elle produisait quelques perles, des améthystes, des fourrures de renard, un beau manteau de cygne, des conserves de saumon fort estimées et quelques productions agricoles.

A l'autre extrémité du continent américain, la Nouvelle-Colombie affichait avec plus de raison, ou du moins plus de notoriété, les mêmes prétentions. La découverte des mines du Fraser, qui ne sont que la suite des immenses gisements de la Californie, a fait quelque bruit en Europe, et de nombreux colons sont venus peupler la petite ville de Victoria, à la pointe de Vancouver. Toutefois, ce n'est qu'une colonie naissante ; à la carte de ses placers, qui s'étendent sur une vingtaine de lieues dans la vallée inférieure du Fraser, et à ses échantillons de minerai, elle ne pouvait joindre qu'un peu de céréales, fruit de ses premières cultures, quelques poissons fumés, des paniers tressés par les sauvages et un magni-

fique sapin de Colombie, dont la tige s'élance à plus de cent mètres du sol.

Les Indes occidentales forment le second groupe des colonies anglaises d'Amérique. Les Bermudes, sur les côtes desquelles on pêche encore la baleine, leur servent de sentinelle avancée ; ses madrépores n'ont qu'une médiocre utilité, mais ses écailles de tortues et sa nacre sont estimées ; son sol produit l'arrow-root et le coton. Les Bahamas, qui couvrent les Antilles du rempart de leurs récifs, donnent les mêmes produits, et leur soleil plus chaud leur permet de cultiver avec succès les oranges et les ananas qui se vendent à Londres, le tabac et le coco, diverses fibres textiles ; les côtes fournissent des éponges. Le rhum suffirait pour faire la réputation et la fortune de la Jamaïque, mais la nature, prodigue envers elle, lui a donné de plus d'excellent café, du coton qui a besoin d'être encore amélioré, de l'écaïlle, de fort beaux bois, du tabac et des minerais de cuivre et de fer. Le Honduras anglais n'est qu'un grand chantier de bois ; l'acajou domine, mais il n'est pas sans rivaux et l'ébénisterie peu trouver des ressources nombreuses dans les essences qu'exposait cette colonie. La Dominique, la Barbade, Saint-Vincent, La Trinité présentaient les productions des climats tropicaux : manioc, arrow-root, sucre, café, coton, quelques beaux bois d'ornement ; d'ailleurs peu d'industrie ; les Indes occidentales sont des exploitations agricoles dans lesquelles la pauvreté des serviteurs se contente de peu, et le luxe des maîtres demande ses satisfactions à l'Europe. La Guyane a le même caractère : bois admirables, coton, colophane, sucre et rhum ; elle y avait joint une collection fort curieuse d'insectes, parmi lesquels figuraient les plus beaux papillons bleus qu'on puisse imaginer.

Il y a quatre-vingts ans, le Pacifique était une mer à peine explorée, et de savants navigateurs s'immortalisaient en découvrant ses côtes et ses îles. C'est là que sont aujourd'hui les colonies anglaises les plus actives, les plus originales, les plus riches d'avenir ; la race blanche prend possession de l'Océanie comme au XVIIe et au XVIIIe siècle elle a pris possession de l'Amérique du Nord. C'est sur le continent australien que se porte l'effort principal de la colonisation, et déjà se sont formés à la pointe sud-est deux Etats importants. La Nouvelle-Galles du sud est le plus ancien, si l'on peut se servir de ce mot pour un pays où le premier établissement européen date de 1788 ; sa capitale est une ville de plus de 80,000 habitants ; elle a ses fabriques et même des industries de luxe ; elle montrait ses châles, ses mérinos, sa cordonnerie, sa reliure, qui a obtenu une médaille, son orfèvrerie, à qui on a fait le même honneur, quoiqu'elle ne soit qu'une caricature de la mauvaise orfèvrerie anglaise, ses draps, dont quelques-uns sont fort beaux, deux chapeaux de paille faits avec des fibres de palmier, qui valent bien les panamas, et de petits objets de forge. Mais c'est l'agriculture qui fait sa richesse et son originalité : céréales, maïs, vins que le jury a distingués, rotins, soies, laines surtout, qui sont l'objet le plus productif de son commerce et dont quelques lots étaient d'une rare finesse. La Nouvelle-Galles ne voit pas sans chagrin sa jeune voisine du sud l'éclipser par le prestige de son or, et elle faisait de la réclame, comme un marchand, pour attirer la clientèle. Elle avait placardé ses affiches en pleine exposition : "Le pays possède des mines de charbon dont l'exploitation s'étend chaque jour... Ses champs d'or sont maintenant les plus prospères de l'Australie... La colonie possède 200 millions d'acres de terres qui sont encore entre les mains de la couronne, attendant les colons." Et en même temps, elle indiquait les prix de la traversée, de 375 fr. à 1,000 fr. selon les bourses.

D'ailleurs Victoria, sa rivale, n'est pas restée au-dessous de son aînée en fait de charlatanisme. C'est elle qui devant la porte principale avait dressé une pyramide de quarante pieds de haut, représentant la masse d'or extraite de ses mines ; à l'entrée du transept où elle occupait la première place, elle s'était fait un rempart de tonneaux pleins de terres aurifères de toutes qualités, que les curieux pouvaient voir et presque manier ; un ouvrier lavait de temps à autre un peu de minerai pour montrer à la foule, qui se pressait ébahie autour de la cuve, comment le brillant métal se dégage de la poussière ; de nombreuses cartes des divers gisements, et surtout des 200 placers du mont Ballarat, étaient suspendues de tous côtés ; des pépites en imitation ou en nature étaient étalées sous des vitrines, entre autres le fameux Koh-I-Noor qui n'obtenait pas moins de succès que le diamant dont il emprunte le nom ; il provient des mines de Ballarat et vaut 33,450 fr. Depuis sa découverte, on en a extrait d'autres plus pesants encore ; les pépites de 35,000 fr. ne sont plus une rareté, il y en a même une qui a été trouvée à Kingowa, en 1857, à treize pieds du sol, et qui a une valeur de 172,625 fr. Trouver en un instant une fortune avec quelques coups de pioche, quel merveilleux appât pour de pauvres émigrants ! cependant, on leur cache les déceptions, les misères : qu'ils arrivent, et quand ils seront degoutés du travail souvent ingrat des

lavages aurifères, l'industrie, l'agriculture surtout les recueilliront et la colonie s'enrichira de nouveaux citoyens. C'est ainsi que Melbourne, née il y a trente ans à peine, a plus de 250,000 habitants, qu'elle s'étend chaque jour, et que la colonie tout entière, faisant le recensement de sa population mâle, comptait, en 1861, 303,927 mâles dont 79,547 seulement employés aux mines: encore, dans ce nombre, ne comprenait-elle pas 24,000 Chinois, qu'elle classe à part comme une race proscrite. Grâce à cette armée de travailleurs, la colonie de Victoria pouvait non-seulement présenter les richesses naturelles que l'Europe lui achète, belles laines blanches et noires, laines angora, suif, peaux, bois, soies et fibres de l'agave, mais les produits manufacturés par elle, dont quelques-uns peuvent un jour fournir une ample matière à l'exportation, les savons par exemple et les chandelles, qui sont d'une très-bonne fabrication. Elle produit pour elle-même toutes les céréales d'Europe, des vins; elle a des sangues, de belles plumes, du liège; elle fabrique non-seulement des outils, mais des machines agricoles et des locomotives, des voitures, des linages fins, d'assez bons châles de qualité ordinaire, des brosses, des habits confectionnés, des meubles et des billards; comme la Nouvelle-Galles, elle a des reliures qui lui ont valu une médaille, quoique le goût n'en soit pas irréprochable; elle imprime des livres, de la musique, cultive la la gravure; elle s'est bâti une bibliothèque dont la salle de lecture, supportée par des colonnes ioniques comme l'intérieur d'un temple grec, éclairée au gaz comme un club de Londres, a reçu, en 1862, 18,000 lecteurs. Quel contraste offre cette civilisation éclosée d'hier pour ainsi dire, sur une terre dont la race indigène, après des milliers d'années d'existence, ne possède pour toute richesse que des casse-tête et des lances de bois!

Les autres établissements sont encore purement agricoles. Queensland, au nord de la Nouvelle-Galles, montrait seulement quelques beaux bois, entre autres des cyprès et des pins, de la laine, de l'huile, du savon et des fourrages, mais surtout les produits des pays chauds que son climat lui permet de cultiver: soie, arrow-root, canne à sucre et coton longue-soie. Toutefois elle est encore à ses premiers débuts et n'a pu guère donner que des espérances. L'Australie du sud est plus avancée, et date de 1836; elle possède déjà 130,000 habitants, et construit des chemins de fer. Elle a des terres très-propres à la culture du blé, des coteaux qui donnent du vin, de vastes pâturages dont les moutons fournissent leur laine à l'exportation, et où l'on a récemment introduit l'alpaca; des mines de cuivre, au nombre de seize en exploitation, et dont les principales, celles de Burra-Burra, de Kapunda, de Wallaroo, sont déjà bien connues en Europe. Adélaïde avait même envoyé de l'orfèvrerie, qui péchait, comme toute l'orfèvrerie de la race anglo-saxonne, par une servile imitation des détails de la nature; elle se distinguait pourtant par ses motifs empruntés à la flore indigène; un modèle de châle, dont les palmes et les entredeux étaient tout formés de feuillages indigènes, avait le même mérite et était de fort bon goût: exemple dont nos dessinateurs devraient profiter pour s'affranchir quelque peu du type invariable de la palme indienne. L'Australie occidentale est, comme Queensland, dans la première période de son développement; Perth, avec ses maisons entourées de jardins et disséminées au milieu des arbres, marque son caractère exclusivement agricole; à ses bois, joignez du minerai de cuivre, des peaux, de belles fourrures de cygne, et vous aurez une idée de sa modeste exposition.

La Tasmanie, grande île située au sud de l'Australie, faisait plus d'étalage. Ses bois, dressés en forme de tour, montaient presque jusqu'au faite de l'édifice et méritaient réellement de fixer l'attention des armateurs. Des cannes, des rotins l'entouraient. Ses fruits étaient aussi beaux que ceux de nos jardins; ses laines avaient obtenu une médaille. Elle montrait avec orgueil de belles fourrures et principalement celle de l'opossum et de l'ornithorynque, le plus singulier des animaux, et du charbon de terre qui est avec l'or le rêve de toutes les colonies. Placé en face de l'Océan antarctique, Hobart-Town est un des points de relâche des baleiniers; aussi la Tasmanie exposait-elle des fanons et une huile de baleine parfaitement épurée.

La Nouvelle-Zélande a le même privilège. Comme les colonies australiennes, elle brille aussi par ses céréales, ses bois et ses laines; elle possède un peu de coton; le phormium tenax croît spontanément sur son sol; ses mines, dont l'exploitation commence à peine, rendent ou promettent du cuivre, du fer, de l'acier et de la houille; on y trouve même, comme partout, quelques terrains aurifères. Le siège du gouvernement, Auckland, muni d'un double port sur deux mers, est appelé à devenir une grande place de commerce; Nelson, la principale ville du sud, a déjà des fabriques et exposait d'assez bons lainages. Pourquoi faut-il que le développement de la civilisation européenne, qui s'étend en ce moment sur l'Océanie par la loi naturelle de sa supériorité, soit accompagné de

violences et que les colons anglais agissent trop souvent avec les sauvages qui sont assez intelligents pour leur résister, de manière à mettre le bon droit du côté de la barbarie?

Néanmoins l'occupation de l'Australie, de la Tasmanie, de la Nouvelle-Zélande, est aujourd'hui un fait accompli; le génie anglais s'y est implanté et il rayonnera de là dans les îles voisines. Quel sera un jour le sort de ce monde que l'Angleterre peuple de ses enfants et anime de son esprit? que deviendra ce magnifique empire colonial qui s'étend dans quatre parties du globe et compte même des possessions dans notre vieille Europe? Quand le fruit sera mûr, chaque colonie se détachera de l'arbre à son tour, comme ont déjà fait les Etats-Unis d'Amérique: voilà l'opinion commune et probablement la plus juste. Beaucoup d'Anglais même envisagent cette perspective sans effroi: quelques-uns vont jusqu'à souhaiter une séparation et à demander que l'Angleterre se débarrasse d'une tutelle qui lui coûte et ne lui rapporte pas; le refus qu'a fait dernièrement le Canada de pourvoir de ses deniers et de ses bras à sa propre défense n'a pas peu contribué à la mauvaise humeur britannique. Toutefois, quoi qu'il ne soit guère de mode chez nous de faire des vœux en faveur de nos voisins d'outre-Manche, je souhaite qu'ils ne commettent pas une pareille faute; ce faisceau de colonies constitue une importante partie, non-seulement de la puissance maritime, mais de la puissance commerciale de l'Angleterre qui, malgré la liberté des ports, malgré les tarifs restrictifs par lesquels on la gêne quelquefois, conserve néanmoins la haute direction, expédie les colons, pousse la culture vers les produits dont elle a besoin, se fait de ces Etats nouveaux d'immenses champs d'approvisionnement pour ses matières premières et leur donne l'unité de son gouvernement et de ses mœurs, si précieuse pour faciliter les relations de tout genre. J'aimerais mieux que nos voisins cherchassent au contraire les moyens de prévenir une rupture. La liberté d'action et de gouvernement qu'ils laissent à leurs colonies est un système dont les heureux effets sont suffisamment prouvés par l'expérience: il ne faut pas s'en départir; il est bon que l'Angleterre, comme Rome autrefois, laisse ses colonies se modeler à l'image de la métropole, avec l'indépendance individuelle, les deux chambres, dont l'une, prépondérante, exprime la volonté des colons et le gouverneur qui représente le pouvoir royal et le gouvernement de Saint-James. Mais, à l'exemple de Rome et à peu près comme le proposait récemment un des grands économistes de l'Angleterre, M. John Stuart Mill, ne pourrait-on pas imaginer un autre lien qui, sans rien ôter à la liberté, resserrât l'intimité et la communauté d'intérêts? ne pourrait-on pas accorder aux colonies quelque chose d'équivalent à ce que les Romains appelaient le droit latin; donner, par exemple, aux membres de la chambre basse et aux principaux magistrats des villes le droit de nommer, selon l'importance de la colonie, un ou deux membres au Parlement de Londres? par là, ils ne recevraient plus seulement l'impulsion de la métropole, ils contribueraient et défendraient leur propre cause dans la grande assemblée. Ce serait sans doute introduire un élément nouveau dans la Chambre des communes, et les politiques qui sont au pouvoir accueillent rarement avec faveur la perspective de pareils hasards; mais il faut savoir consentir à un léger sacrifice pour conserver un grand avantage.

EM. LEVASSEUR.

(Revue Contemporaine.)

## EDUCATION.

### De la Calligraphie.

#### IX.

#### DES DIVERS GENRES D'ÉCRITURE.

Il importe en toute chose de bien débiter, c'est-à-dire, de commencer par ce qui est le plus facile et le plus utile, et de suivre, en outre, dans les leçons un ordre logique et progressif. Ainsi, l'instituteur qui a à faire choix d'une méthode d'écriture, et qui conque veut en créer une, ne doivent pas seulement s'adresser cette question: *quelle est la meilleure écriture, celle qu'il faut adopter de préférence*, et s'arrêter à cette réponse: *c'est la plus prompte à tracer et la plus facile à lire*? Il est encore nécessaire que l'un et l'autre cherchent à résoudre cette autre question: *Dans quel ordre convient-il de présenter et de faire exécuter aux élèves les divers genres d'écriture*? Car une gradation sagement calculée dans les exercices calligraphiques peut seule faciliter le travail des élèves.

Une amélioration très-sensible s'est opérée dans l'enseignement de l'écriture depuis une trentaine d'années. Alors, la *Bâtarde* et la *Coulée* étaient à peu près les seules écritures enseignées au plus grand nombre; certains maîtres ne montraient que la *Bâtarde* avec ses lenteurs; d'autres ne faisaient voir que la *Coulée* avec son illisibilité: quelques-uns seulement démontraient la *Cursive* à leurs élèves. Aussi quelle diversité se remarquait dans les écritures, même dans celles des élèves d'un même canton et souvent de la même ville!

On a successivement renoncé à la *Bâtarde* et à la *Coulée*, pendant trop longtemps écriture de prédilection des anciens maîtres, pour se mettre à la *Cursive*, aujourd'hui généralement enseignée, la première, dans toutes les écoles. C'est là un progrès véritable, un progrès immense, dû en grande partie aux écoles normales où les élèves-maîtres, sous la direction de directeurs et de professeurs éclairés, ont appris, avant tout, à apprécier et à pratiquer l'écriture cursive, comme la plus facile et la plus avantageuse sous tous les rapports.

Mais d'où vient que, bien que la *Cursive* serve à présent de base à l'enseignement de la calligraphie, les écritures laissent encore tant à désirer sous le rapport de l'uniformité, même dans les écoles dirigées par des maîtres non moins habiles que dévoués, non moins désireux d'avancer leurs élèves que de bien remplir leur tâche? D'où vient qu'il n'est pas rare, au dire de MM. les Inspecteurs primaires, de trouver dans certaines classes autant de sortes d'écriture qu'elles comptent d'élèves qui écrivent, quand ces élèves sont cependant tous dirigés d'après les mêmes principes, les mêmes procédés, et que tous reçoivent les soins et les conseils du même maître?

Cette question, que se font plus particulièrement les autorités qui surveillent l'instruction primaire, attend encore sinon une réponse, du moins une solution qui éclaire sur les causes de cet état de choses, à la fois si décourageant pour les maîtres, et si contraire à la réalisation des vœux manifestés, de toute part, de voir notre pays en possession d'une *écriture nationale*.

Le peu d'uniformité qui existe encore dans les écritures provient: 1<sup>o</sup> de ce que presque toutes les méthodes en usage sont, sous le rapport du plan, plutôt appropriées à l'enseignement particulier qu'à l'enseignement collectif, la plupart se ressentant du mode individuel généralement pratiqué autrefois; 2<sup>o</sup> de ce que les divers genres d'écriture ne sont pas toujours enseignés aux seuls élèves qui doivent les voir, et en temps opportun, et avec les précautions nécessaires.

Une méthode d'écriture, pour être réellement avantageuse à l'enseignement, doit être *complète*, c'est-à-dire présenter les exercices propres à hâter les progrès des élèves, et les applications capables d'assurer à tous une écriture courante, non-seulement belle et rapide, mais encore semblable et lisible. Toute méthode qui ne contient que des principes et des modèles pour l'écriture en gros, ou seulement pour l'écriture en fin, n'est pas appropriée aux écoles, puisque généralement on y enseigne les diverses grosseurs; une telle méthode est évidemment incomplète et peu convenable par conséquent pour les classes; car elle oblige le maître à en adopter deux dont les principes, les procédés et la forme des caractères sont souvent fort opposés, ce qui présente plus d'un inconvénient.

Une méthode d'écriture qui contient même des principes et des modèles pour les différentes grosseurs, ne convient encore à l'enseignement qu'autant qu'elle renferme une suite d'exemples d'application. Il ne faut pas seulement pour les écoles élémentaires une méthode d'écriture *prompte, facile*, d'un succès indépendant de moyens extraordinaires; elle doit encore, outre les *exercices préparatoires et généraux*, offrir pour chaque division d'une école, *simultanée* ou *mutuelle*, une série suffisante de modèles gradués, préparés d'après les principes.

Une méthode ainsi combinée et disposée épargne aux maîtres le soin de préparer eux-mêmes les modèles nécessaires aux élèves, et leur laisse par là un temps précieux. Elle peut et doit encore faciliter la tâche de l'instituteur qui tient à exécuter ses exemples. Ne lui offre-t-elle pas, par ses applications graduées, des modèles à copier, des textes à employer, par conséquent, un canevas, un guide, et, de plus, le moyen le plus assuré de ne présenter à l'imitation des enfants que des formes connues et familières? C'est d'ailleurs ce que font les maîtres qui veulent soit s'approprier le genre d'écriture de la méthode qu'ils suivent, soit se pénétrer à fond de la bonté des principes et de la sûreté des procédés de l'auteur. Rien de plus louable et de plus utile que ce travail, que cette *étude pratique*; car pour apprécier toute l'utilité d'un exercice, d'un trait ou d'une forme de lettre, *la main est toujours un meilleur juge que l'esprit*.

Cette méthode présente aux élèves le travail sous une forme constamment simple, compréhensible, et prévient ainsi l'ennui et

le découragement inséparables de toute étude qui fatigue trop l'attention et l'esprit.

Enfin, elle empêche la diversité des caractères représentant la même figure, par conséquent la confusion qu'occasionne inévitablement l'emploi de modèles préparés d'après des principes autres que ceux de la méthode suivie. De plus, en même temps qu'elle assure à tous les élèves une écriture semblable sous le rapport de la *physionomie générale*, elle rend seule possible la démonstration des formes au tableau. Le tableau noir, ce n'est pas seulement le meilleur moyen d'initier les commençants au secret que présente l'exécution de chaque caractère, et à la manière de diriger les mouvements de la main; mais c'est encore le seul moyen de faire voir, en un instant, aux élèves avancés, des *principes, des formes, des procédés particuliers d'exécution*, toujours vite oubliés par les uns, et souvent entièrement négligés par les autres. L'instituteur doit tenir à avoir la facilité de les rappeler fréquemment à tous par *une démonstration qui parle aux yeux et à l'esprit*.

D'après ces développements, on pourra reconnaître que l'uniformité dans la forme graphique s'obtiendrait assez facilement: 1<sup>o</sup> si les méthodes d'écriture présentaient toutes, comme les grammaires et les arithmétiques appropriées à l'enfance, des exercices bien gradués et en nombre suffisant pour fortifier les élèves sur les principes et les règles; 2<sup>o</sup> si l'instituteur faisait ses modèles d'application sur ceux de la méthode employée par lui, au lieu de recourir aux *exemples isolés* qui se trouvent dans le commerce, exemples, en général, peu convenables non moins pour les textes que pour l'écriture.

Les modèles détachés, bien qu'ils présentent sous le rapport de l'écriture des inconvénients moins graves que sous le rapport des leçons qu'ils renferment, sont loin aussi d'offrir, au point de vue de la calligraphie, les conditions capables de seconder le maître pour la propagation d'un même genre d'écriture.

Qu'on examine seulement, avec le désir de s'éclairer, quelques-uns de ces modèles; on remarquera combien ils diffèrent par l'inégalité de la pente et de la force des pleins, et par le manque d'unité dans les dimensions des caractères de même corps, et dans les proportions des boucles, des queues, etc. On reconnaîtra que la plupart diffèrent encore par plusieurs autres points: que dans l'un, les lettres sont trop serrées; que dans l'autre, elles sont trop écartées; que celui-ci offre une écriture lente par suite de la grande rondeur des courbes, et celui-là une écriture illisible par la grande finesse des liaisons.

Ces imperfections, graves sans doute, ne sont cependant pas des défauts essentiels; car les principes d'écriture ont quelque chose d'arbitraire: une forme simple, une exécution naturelle, voilà ce que peut et doit exiger un critique sensé et juste. Les différences signalées ne sont, en effet, que des défauts de second ordre, qui ne sauraient empêcher qu'un instituteur zélé et habile n'obtienne de ses élèves des écritures satisfaisantes. Mais ces modèles présentent un défaut bien grand. En les examinant avec attention, on aperçoit que la même forme, surtout pour les lettres *d, f, k, p, r, s, t, v, x, y, z*, est représentée par *trois, quatre*, et jusqu'à *six* caractères différents, souvent bizarres ou étrangers au genre cursive. De plus, on constate que la lettre initiale de certains mots est quelquefois précédée d'ornements inutiles, et que les liaisons finales qui, lorsqu'elles sont convenablement remontées et disposées, contribuent si puissamment à la régularité et à la beauté de l'écriture, sont presque toujours et partout jetées au hasard, et de la manière la plus capricieuse et la plus ridicule.

Toute personne qui a observé les enfants, étudié leurs tendances naturelles, sait combien les captive la nouveauté, en écriture, et combien ils sont tous portés à imiter les formes nouvelles offertes à leurs regards, qu'elles soient même laides et d'une exécution difficile. L'attrait de la nouveauté l'emporte chez eux sur les habitudes prises par la main, et sur les recommandations journalières du maître.

Tout instituteur s'expose donc en mettant sous les yeux des élèves avancés un exemple non conforme aux principes, à voir des écritures agréables et lisibles se changer subitement en écritures irrégulières et indéchiffrables, tant pour l'étrangeté des formes, que par la complication des traits.

Les mêmes inconvénients peuvent également résulter de l'enseignement des autres genres d'écriture, si l'on ne suit une marche fondée sur la nature et indiquée par la raison.

On ne doit pas enseigner aux élèves plusieurs genres d'écriture en même temps: en faisant cela, on ne peut obtenir pour résultats que *confusion* dans les idées, et *diversité* dans les formes. On doit, en outre, n'enseigner les différents genres d'écriture usités qu'aux élèves avancés, qu'à ceux, par conséquent, qui ont quelques dispositions pour la calligraphie, et à qui il peut être avantageux de connaître les *principes généraux* de la *Ronde*, de la *Gothique* et

de la *Bâtarde*. Il convient que toujours la *Cursive*, l'*EXPÉDIÉE* surtout, soit la base de l'enseignement calligraphique : les autres genres, même la *Ronde*, ne doivent être enseignés aux élèves que comme exceptions à une *RÈGLE GÉNÉRALE*. A moins de dispositions toutes particulières, un enfant ne doit pas commencer avant l'âge de 10 ans l'étude d'aucun de ces genres.

Il ne faut pas attendre non plus jusque vers le milieu de l'année scolaire, ainsi que cela se fait généralement, pour faire commencer la *Ronde*, que tous les élèves avancés doivent savoir écrire au moins passablement ; car il serait peut-être difficile, sinon impossible, d'obtenir de bons résultats pour la fin de l'année. Voici la marche la plus rationnelle, déjà suivie par la plupart des maîtres :

Faire revoir, à la rentrée des classes, à tous les élèves, les principes de la *Cursive* ; et, dès qu'on a obtenu des écritures aisées et bien formées, commencer la *Ronde*, et la continuer jusqu'à ce que la forme et l'exécution en soient familières au plus grand nombre ; montrer alors immédiatement et successivement à ceux qui doivent s'en occuper, la *Gothique* et la *Bâtarde* ; revenir ensuite à la *Cursive*, enseigner simultanément ces trois genres pendant le reste de cette première année, même la *Gothique*, si rien ne s'y oppose. Cette écriture, parfois utile, plaît aux élèves, et répand sur les exercices de calligraphie une variété qui excite et soutient l'émulation. Quelques leçons suffisent pour que les enfants mêmes la fassent bien, surtout quand des chiffres sont placés sur les éléments et sur les lettres principales pour indiquer par où il faut commencer et finir.

J. TAICLET.

(Conférences sur l'Écriture.)

### De la Colère.

*Quels sont les effets de la colère sur le corps ?*

La colère est la passion qui se manifeste avec le plus d'éclat et de véhémence : son action sur le corps est aussi violente qu'elle-même, puisque de fréquents exemples prouvent qu'elle peut occasionner une mort subite, ou du moins des maladies très-graves. Les plus ordinaires de ces maladies sont : 1<sup>o</sup> la jaunisse ; 2<sup>o</sup> des inflammations aiguës qui surviennent principalement dans le foie ; 3<sup>o</sup> la rupture des cicatrices ; 4<sup>o</sup> des accès de fièvre ardente ; 5<sup>o</sup> de fortes hémorrhagies ; 6<sup>o</sup> l'épilepsie ; 7<sup>o</sup> des convulsions, et autres maladies nerveuses extrêmement graves.

*Quels sont les effets moraux que produit la colère ?*

Outre les accidents physiques dont il vient d'être question, la colère a encore pour effet : 1<sup>o</sup> d'aigrir le caractère et le rendre de plus en plus emporté, à mesure qu'on se laisse entraîner plus souvent par cette passion ; 2<sup>o</sup> de nous porter à des violences coupables qui vont quelquefois jusqu'au délire ; 3<sup>o</sup> de maintenir dans une contrainte fatigante qui empêche souvent l'intimité dans les liens de la famille, tous ceux qui sont obligés de vivre avec nous ; 4<sup>o</sup> d'éloigner de nous toutes les personnes d'un caractère doux et timide, qui évitent soigneusement la société de celles qui sont violentes et emportées.

Les femmes, à cause de leur plus grande sensibilité, sont plus sujettes à la colère que les hommes ; il en est que la moindre contrariété irrite et jette dans des emportements violents. Cette habitude de céder si facilement au penchant qui les domine, leur aigrit le caractère et les rend acariâtres.

*Quels sont les moyens de combattre le penchant à la colère ?*

Le moyen le plus efficace de combattre l'inclination à la colère, est de la réprimer dans l'enfant lorsqu'on voit qu'elle est très-développée chez lui, et cette répression doit se faire au moyen de la douceur, du raisonnement et du sang-froid, et jamais par la violence, qui ne fait qu'exciter la passion au lieu de la calmer. Comme cette passion fongueuse ne fait que s'accroître dans la jeunesse et dans l'âge mûr, lorsqu'elle n'a pas été combattue dans l'enfance, il n'y a alors qu'une raison supérieure, qui n'appartient qu'aux personnes d'une haute intelligence, et une volonté ferme qui puissent la dompter.

Le penchant à la colère tenant entièrement au tempérament, le régime habituel a une grande influence sur lui. Le régime qui convient pour tempérer cette passion, consiste : 1<sup>o</sup> à éviter soigneusement les excès de table, le café et le vin ; 2<sup>o</sup> à ne faire usage que d'une nourriture douce, rafraîchissante et peu substantielle ; 3<sup>o</sup> à prendre le plus de bains tièdes ou frais que peut le comporter l'état de la santé ; 4<sup>o</sup> si la force du tempérament résiste à tous ces moyens, qui ont tous pour but de calmer les nerfs trop irrités, on peut même recourir à la saignée, que l'on pratique à des époques plus ou moins rapprochées ; 5<sup>o</sup> enfin, à éviter, autant

que possible, toutes les circonstances qui peuvent irriter le caractère.—ORFILA.—*Hygiène Populaire*. (1)

### Exercices pour les Elèves des Ecoles.

*Vers à apprendre par cœur.*

#### LE LEZARD.

Un jour, seul dans le Colisée,  
Ruine de l'orgueil romain,  
Sur l'herbe de sang arrosée  
Je m'assis, Tacite à la main.

Sur la muraille qui l'incruste,  
Je recomposais lentement  
Les lettres du nom de l'Auguste  
Qui dédia le monument.

J'en épelais le premier signe :  
Mais déconcertant mes regards,  
Un lézard dormait sur la ligne  
Où brillait le nom des Césars.

Seul héritier des sept collines,  
Seul habitant de ces débris,  
Il remplaçait sous ses ruines  
Le grand flot des peuples taris.

Sorti des fentes des murailles,  
Il venait, de froid engourdi,  
Réchauffer ses vertes écailles  
Au contact du bronze attiédi.

Consul, César, maître du monde,  
Pontife, Auguste, égal aux dieux,  
L'ombre de ce reptile immonde  
Eclipsait ta gloire à mes yeux !

La nature a son ironie :  
Le livre échappa de ma main.  
O Tacite ! tout ton génie  
Raille moins fort l'orgueil humain !

(LAMARTINE,—écrit à Rome, en 1846.)

#### LES DEUX CORTÈGES.

Deux cortèges se sont rencontrés à l'église :  
L'un est morne,—il conduit la bière d'un enfant ;  
Une femme le suit, presque folle, étouffant  
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise.

L'autre, c'est un baptême.—Au bras qui le défend,  
Un nourrisson bégaye une note indéçise ;  
Sa mère, lui tendant le doux sein qu'il épuise,  
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant !

On baptise, on absout, et le temple se vide.  
Les deux femmes, alors, se croisant sous l'abside,  
Echangent un coup d'œil aussitôt détourné ;

Et,—merveilleux retour qu'inspire la prière,—  
La jeune mère pleure en regardant la bière,  
La femme qui pleurait sourit au nouveau-né !

SOULARY.

### Exercice de Grammaire.

#### ANALYSE LOGIQUE.

La légion thébaine était forte d'environ six mille six cents soldats, qui rendaient au prince l'obéissance et le respect qui lui étaient dus. Les simples soldats, les officiers même menaient une vie humble, quoique souvent leur conduite fût héroïque.

*Abréviations des différents termes.*

Princ. abs. ou rel.—Principale absolue ou relative.  
Inc. dét. ou expl.—Incidente déterminative ou explicative.

(1) Extrait du *Journal d'Education* publié à Bordeaux, par M. Clouzet.

Sub.—Subordonnée.  
 Suj. ou att.—Sujet ou attribut.  
 Simpl. ou comp.—Simple ou composé.  
 Compl.—Complexe ou Complément.  
 Incompl.—Incomplexe.

1ère Prop.—La légion thébaine était forte d'environ six mille six cents soldats, Princ. abs.

1o. Légion—suj. simpl. 1 nom, compl. son compl. thébaine,

2o. Était—verbe,

3o. Forte—att. simpl. 1 adj. compl. son compl. d'environ six mille six cents soldats.

2ème. Prop.—Qui rendaient au prince l'obéissance et le respect, Inc. expl.

1o. Qui—suj. simpl. 1 pro. inc. sans compl.

2o. Étaient—verbe.

3o. Rendant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. au prince l'obéissance et le respect.

3ème. Prop.—Qui lui étaient dus. Inc. dét.

1o. Qui—suj. simpl. 1 pro. incompl. sans compl.

2o. Étaient—verbe.

3o. Dus—att. simpl. 1 p. pass. compl. son compl. lui.

4ème. Prop.—Les simples soldats, les officiers même menaient une vie humble, Princ. abs.

1o. Soldats et officiers—suj. comp. 2 noms, le 1er compl. son compl. simples,

2o. Étaient—verbe.

3o. Menant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. même une vie humble.

5ème. Prop.—Quoique souvent leur conduite fût héroïque, sub.

1o. Conduite—suj. simpl. 1 nom, compl. son compl. leur,

2o. Fût—verbe.

3o. Héroïque—att. simpl. 1 adj. compl. son compl. souvent.

NAPOLÉON LACASSE,

Prof. E. N. L.

### Dictée Homonymique.

1. MATIN, *n. m.*, la première partie du jour.

MATIN, *n. m.*, gros chien de basse-cour.

2. MAUX, *n. m.*, pl. de mal.

MOT, *n. m.*, parole.

3. MENTON, *n. m.*, la partie du visage qui est au-dessous de la bouche.

MENTONS, du verbe mentir.

4. MER, *n. f.*, grande étendue d'eau salée.

MÈRE, *n. f.*, celle qui a donné la vie.

MAIRE, *n. m.*, premier magistrat d'une ville, d'une commune.

### APPLICATION.

#### MIGRATIONS DES PLANTES MARINES.

Les migrations des plantes marines ne paraissent, au premier coup d'œil, que de simples jeux du hasard ; mais nous ne mentons pas en affirmant qu'elles ont avec l'homme de touchantes relations.

Nous nous promenions un matin à Brest, le maire de cette ville et moi ; je me souviens même que je tenais en laisse un énorme *matin* que m'avait donné la veille la mère d'un de mes amis, lorsque nous aperçûmes au bord de la mer une pauvre femme du peuple. Elle avait sur la tête un mouchoir noué sous le menton, et marchait courbée entre des rochers, considérant sans mot dire les débris d'un naufrage, et surtout les plantes qui s'étaient attachées à ces débris, comme si elle eût cherché à deviner, par leur plus ou moins de vieillesse, l'époque, hélas ! trop sûre de son malheur. Elle découvrit sous des galets qu'avaient amoncelés les flots de la mer une de ces boîtes de matelot qui servent à mettre des flacons. Peut-être l'avait-elle remplie autrefois, pour son époux, de cordiaux qu'elle avait achetés du fruit de ses épargnes, et qui servent à calquer bien des maux ; du moins, nous le jugeâmes ainsi, car elle se prit à essuyer ses larmes avec le coin de son tablier. Des mousserons de mer remplaçaient maintenant des présents de sa tendresse. Ainsi, tandis que le bruit du canon apprend aux grands le naufrage des grands du monde, la Providence, annonçant aux mêmes bords quelque deuil aux petits et aux faibles, leur dépêche secrètement quelques brins d'herbe et un débris !

(L'École Normale.)

## AVIS OFFICIELS.



### NOMINATIONS:

#### EXAMINATEURS.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en Conseil du 19 de ce mois courant, de nommer le Révérend Archibald Duff et Frederick William Terrill, Ecuyer, membres du Bureau d'Examineurs de Sherbrooke, le premier en remplacement du Rév. A. J. Parker, et le second en remplacement de J. S. Walton, Ecuyer, démissionnaires.

#### AVIS CONCERNANT L'ENGAGEMENT DES INSTITUTEURS.

MM. les Commissaires et les Syndics d'école sont prévenus que l'emploi d'instituteurs ou d'institutrices non munis de diplômes ne sera plus toléré par ce Département sous quelque prétexte que ce soit. Les municipalités, sans exception, qui engageront des instituteurs ou des institutrices sans diplômes pour l'année scolaire prochaine, seront privées de leur part de subvention.

Par ordre,

LOUIS GIARD.

Secrétaire.

Bureau de l'Éducation, }  
 Montréal, 25 mars, 1863. }

#### BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

M. Joseph Isaac Hogue a obtenu un brevet d'école modèle de 1ère. classe F.

Mde. Joséphine Hoffner, épouse de M. Thomas Vincent, Melles. Adrienne Belleval, Stéphanie Bisson dite Buisson, Marie Amélie Guillemine David, Marie Joseph Victorine Gauthier, Marie Rose Paré et Céleste Plante ont obtenu un brevet d'école élémentaire de 1re. classe F. ; et un brevet d'école élémentaire de 2e. classe F., a été accordé à Melle. Clotilde Baillier Laperle.

Oct. le 3 fév. 1863.

Mlle Vitaline Sauvé a obtenu un brevet d'école élémentaire.

Oct. le 4 juin 1861.

F. X. VALADE,  
 Secrétaire.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS DE STANSTEAD.

MM. Gilman Colby, Abraham H. Tilson, Melle. Nancy A. Brown et Cynthia A. Currier ont obtenu des brevets d'école élémentaire de 2e. classe, A.

Oct. le 18 fév. 1863.

C. A. RICHARDSON,  
 Secrétaire.

#### BUREAU DES EXAMINATEURS DE KAMOURASKA.

Mlles. Alphonsine Bouchard et Virginie Gagné ont obtenu des brevets d'école modèle.

Mlles. Scholastique Ouellet, Joséphine Roy, Marie Anne Tremblay, Angèle Miville, Thècle Bérubé, Emérance Chrétien, Luce Gagnon, Caroline Dumais, Joséphine Lavois, Emilie Bélanger, Céleste Miville, Luce Tardif, Marie Philomène Soucy, Apolline Michaud et Emilie Sirois ont obtenu un brevet d'école élémentaire.

Oct. le 3 juin, 1862.

P. DUMAIS,  
 Secrétaire.

#### INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Un ancien instituteur, capable d'enseigner le français et l'anglais, désire obtenir la direction d'une école. Les meilleures recommandations seront fournies. S'adresser à Chs. Boucher, Ecuyer, M. D., Maskinongé.

#### INSTITUTRICE DISPONIBLE.

Une institutrice munie d'un brevet d'école élémentaire et ayant déjà enseigné durant plusieurs années. S'adresser à Melle. Emilie Bélanger, St. Hubert, comté de Chambly.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

M. le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants :

De M. l'abbé Laverdière, de l'Université Laval : "Principes de grammaire hébraïque et chaldaïque, accompagné d'une Chrestomathie hébraïque et chaldaïque", par J. B. Glaire, 1 vol. "Arithmétique," par Jean Ant. Bouthillier, édition de 1809, avec annotations par feu J. Demers, Prêtre, 1 vol. "Arithmétique raisonnée," par Casimir Ladrey, 1 vol. "Traité d'arithmétique," par Jos. Laurin, 1 vol. "Histoire des Etats-Unis," par A. Scheffer, 1 vol. "Nouvelle Relation de la France Equinoxiale," 1 vol. "Lois criminelles," par J. Crémazie, 1 vol. "Livre de prières en langue montagnaise," 1 vol. "A Geographical View of the British Possessions in North America", par M. Smith, 1 vol.

De M. Frédéric M. Ossaye : "Les Quatrains de l'Enfance," par l'abbé J. B. Hurault.

ERRATUM.—Dans la livraison de février dernier, à la page 24, après la 12e ligne du paragraphe intitulé *Erection de municipalité scolaire*, et donnant les limites de la nouvelle municipalité scolaire de St. Pierre, dans le comté de Drummond, ce qui suit a été omis par erreur :

"L'érection ci-dessus ne devant prendre force et effet qu'au premier jour du mois de juillet prochain." (1863).

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL, (BAS-CANADA), MARS, 1863.

Distribution de la subvention annuelle aux Universités, Collèges, Académies et Ecoles Modèles.

On trouvera dans une autre colonne le tableau de la distribution de la subvention annuelle aux institutions d'éducation supérieure, pour 1862. L'insuffisance du revenu des biens des jésuites et les difficultés qui en résultent, ont été la cause du retard qu'il y a eu cette année dans la distribution de cette subvention. Il a été aussi nécessaire d'opérer une réduction de deux et un quart pour cent sur les deux premières listes, et de quatre pour cent sur les autres. Pour les mêmes raisons, le gouvernement a dû refuser une foule de nouvelles demandes.

Engagement des Instituteurs.

Nous attirons l'attention de MM. les commissaires d'école sur l'avis contenu à ce sujet dans la colonne des avis officiels. Le nombre de nouveaux bureaux d'examineurs récemment établis, fait qu'il n'y a plus de localité si pauvre ni si éloignée qui ne puisse se procurer de maîtres munis de diplômes. Le département s'est efforcé de restreindre son indulgence à cet égard de plus en plus chaque année; mais l'état de choses actuel ne permet plus d'exceptions.

MM. les commissaires voudront bien aussi se rappeler que l'avis donné à tous les instituteurs sans distinction, qu'on ne les engagera plus de nouveau, ou que la clause de renonciation à cet avis insérée dans l'engagement sont considérés par le département comme autant de fraudes destinées à éluder l'opération du règlement en vertu duquel on doit donner trois mois d'avis aux instituteurs dont on ne désire point continuer l'engagement. Ce défaut d'avis, comme nous l'avons déjà fait remarquer, a été assimilé à une destitution, et là où il n'y avait pas lieu à destitution, des indemnités ont été accordées. En faisant attention à ce qui précède, MM. les commissaires s'éviteront à eux-mêmes et éviteront au département beaucoup de difficultés et de désagréments.

Dix-huitième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'Ecole Normale Laval, tenue Samedi, le 31 Janvier, 1863.

Furent présents :  
Le Rév. M. J. Langevin, Principal de l'Ecole Normale Laval ;  
F. E. Juneau et F. X. Béland, Ecrs., inspecteurs d'école ; MM.

N. Lacasse, C. J. L. Lafrance, F. X. Toussaint, J. B. Cloutier, A. Doyle, C. Dion, J. B. Dugal, O. Legendre, D. McSweeney, Ed. Carrier, L. Lefebvre, Jos. Prémont, A. Esnouf, D. Plante, C. Bouchard, instituteurs, et messieurs les élèves-maîtres de l'Ecole Normale Laval.

Le procès-verbal de la dernière assemblée fut lu et adopté.

Les *lecteurs* ayant fait défaut, on procéda tout de suite à la discussion des deux sujets suivants :

- 1o "Quelle est la meilleure manière d'analyser logiquement ?"
- 2o "Quelle est la meilleure méthode pour enseigner l'histoire ?"

M. N. Lacasse développa la première question, et le fit de la manière la plus satisfaisante.

M. le Principal, J. Langevin, dit aussi quelques mots sur le sujet pour approuver entièrement la méthode qui venait d'être exposée, comme étant celle de l'Ecole Normale Laval.

Après quoi, M. N. Lacasse proposa le résumé suivant, qui fut adopté à l'unanimité :

"Analyser grammaticalement, c'est raisonner sur chacun des mots d'une phrase, c'est en dire la nature, l'espèce, les modifications, la fonction.

"Analyser logiquement, c'est décomposer les discours, les phrases, c'est en étudier toutes les parties relativement à la pensée. Chaque pensée se résume par une *proposition*, qui renferme toujours trois parties essentielles exprimées ou sous-entendues, ce sont : le *sujet*, le *verbe* et l'*attribut*.

"On appelle *sujet logique* le sujet grammatical joint aux mots qui le modifient ou qui complètent l'idée qu'il exprime.

"On ne reconnaît qu'un verbe en analyse logique, c'est le verbe *être*, soit sous la forme simple qu'il présente dans tous ses temps, dans tous les temps des verbes passifs, et dans les temps composés de quelques verbes neutres, ou combiné avec un attribut comme dans tous les temps des verbes actifs, des verbes réfléchis, ou des verbes neutres se conjuguant avec *avoir*, et dans tous les temps simples des verbes neutres.

"On appelle *attribut* les mots qui expriment la qualité, la manière d'être du sujet, joints à ceux qui complètent l'idée qu'ils expriment.

"Ces mots qui modifient, ou complètent les idées exprimées par le sujet ou l'attribut, en sont aussi appelés les *compléments*.

"Le sujet et l'attribut sont dits *simples*, lorsqu'ils sont exprimés, chacun, par un seul mot, et *composés*, lorsqu'ils le sont par plusieurs. Ils sont encore *complexes*, s'ils ont quelque complément, et *incomplexes*, s'ils n'en ont aucun.

"On compte dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel, exprimés ou nécessairement sous-entendus : excepté le cas où plusieurs verbes de suite, ayant les mêmes attributs, auraient aussi les mêmes sujets, ce qui formerait une seule proposition.

"Il y a trois sortes de propositions, qui sont :

1o La *principale*, qui ne dépend d'aucune autre proposition, et qui souvent a, par elle-même, un sens complet.

2o L'*incidente*, qui modifie essentiellement ou accidentellement un seul mot d'une autre proposition, et qui s'appelle, suivant l'un ou l'autre cas, *incidente déterminative* ou *explicative*. Cette proposition commence toujours par un pronom relatif, ou est complément direct de l'attribut précédent.

3o La *subordonnée*, qui modifie le sens de toute une proposition, et marque le plus souvent des circonstances de temps, de manière, de but, etc.

"La proposition, en général, est encore dite *pleine, elliptique, ou implicite*.

"Elle est pleine, lorsque les trois parties constitutives (le sujet, le verbe et l'attribut) sont toutes exprimées ; elliptique, lorsqu'une ou deux de ces parties sont sous-entendues ; implicite, lorsqu'aucune de ces parties n'est exprimée, et qu'elle est représentée par un terme qui seul a la valeur d'une proposition entière.

"L'analyse logique s'enseigne avec beaucoup de profit :

1o Aux élèves sachant bien l'analyse grammaticale, et qui ont un assez bon jugement.

2o A toute personne déjà instruite qui désire acquérir une ponctuation sûre, parfaite et bien raisonnée."

M. le Secrétaire ouvrit ensuite la discussion sur le second sujet par la lecture d'un *essai* que lui avait envoyé M. C. Dufresne, qui n'avait pu se rendre à l'assemblée.

MM. F. X. Toussaint, F. E. Juneau et F. X. Béland prirent part à la discussion.

Après quelques observations, M. le Principal présente le résumé suivant, basé sur le *Manuel de Pédagogie* dont il est lui-même l'auteur, et sur l'essai de M. Dufresne :

Pour bien enseigner l'histoire,

"10 Si les élèves ont un âge assez avancé et le jugement formé, il est plus avantageux d'employer la méthode orale, en les obligeant à prendre des notes, qu'ils doivent ensuite rédiger en particulier. Si, au contraire, les élèves sont jeunes, il faut leur faire apprendre l'histoire par cœur, et les habituer, en même temps, à en rendre compte à leur manière, en les questionnant en dehors du livre.

"20 On doit leur faire indiquer sur la carte tous les lieux mentionnés dans la leçon.

"30 Il est très-utile de les accoutumer à distinguer les faits principaux, avec leurs dates, des faits secondaires.

"40 Il est aussi à propos de leur faire faire des récapitulations assez fréquentes, afin qu'ils lient bien les faits les uns aux autres.

"50 Il est important d'accompagner l'étude de l'histoire de l'explication de gravures, surtout pour l'histoire sainte.

"60 L'histoire sainte doit s'enseigner dans toutes les écoles, ainsi que l'histoire du Canada. Celles de France, d'Angleterre et des Etats-Unis ne devraient être étudiées que dans les écoles modèles et les académies."

L'assemblée adopta unanimement ce résumé.

La question suivante, proposée par M. le Principal, sera discutée à la prochaine conférence :

"Quelle est la meilleure méthode pour améliorer l'écriture des élèves ?"

MM. F. E. Juneau, N. Lacasse, C. J. L. Lafrance, J. Prémont et L. Lefebvre se sont inscrits, les uns pour prendre part à la discussion, les autres pour préparer des lectures sur différents sujets.

Et l'assemblée s'ajourna au dernier samedi du mois de mai prochain.

Jos. LÉTOURNEAU,  
Président,  
NORBERT THIBAUT,  
Secrétaire.

### Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1859 et 1860.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur MAURALT.

Ce district d'inspection, je suis heureux de pouvoir le constater, se tient toujours dans une voie de progrès qui lui fait honneur. L'imposition de la cotisation ne soulève plus aucun murmure ; les commissaires s'acquittent généralement bien de leurs devoirs ; le nombre d'élèves va toujours en augmentant ; dans plusieurs paroisses se trouve une école supérieure où l'on enseigne les deux langues, la musique, etc. Le nombre d'abonnés au *Journal de l'Instruction Publique* est assez considérable, et il est facile de reconnaître de suite les services que rend cette publication aux instituteurs qui y sont abonnés et qui la lisent attentivement.

Voici un examen rapide de chaque municipalité de ce district.

1. *St.-Pierre-les-Becquets*.—Toutes les écoles de cette localité sont sur un bon pied. Les commissaires ont eu le bon esprit d'augmenter le taux de la cotisation, ce qui leur a permis d'acquitter leurs dettes et de fournir leurs écoles du matériel nécessaire.

L'école modèle du village, tenue par Melles, Boisvert et Hémon, mérite le plus grand encouragement pour les progrès dont elle fait preuve.

Le nombre d'élèves fréquentant les écoles de cette paroisse est de 538, donnant une proportion de 1 sur 5 de la population et formant une augmentation de 79 enfants sur l'année dernière.

Les contributions locales s'élèvent à la somme de \$826.31 ou à plus du double de la subvention annuelle. Les comptes sont bien tenus.

2. *Gentilly*.—Il y a ici un déploiement de zèle et de bonne volonté, qui fait également honneur aux commissaires et aux contribuables. Cette municipalité possède 8 écoles et 1 académie. Des premières, trois méritent une mention honorable ; ce sont celles de Melles, Bouvette, Baril et Beaudet. Quand à l'académie, elle est sur un pied satisfaisant, et vous avez pu vous assurer vous-même de ses progrès lors de la visite que vous lui avez faite dans le cours de cette année. Le nombre d'élèves qui fréquentent ces 9 écoles est de 507, donnant en moyenne 56½ par école.

Les contributions locales s'élèvent ici aussi à plus du double de la subvention annuelle. Les finances sont en bon ordre.

3. *Blandford*.—Les commissaires de cette municipalité, dont les contribuables sont généralement pauvres, ont été forcés de fermer les 2 écoles qu'ils avaient en opération, afin de pouvoir subvenir aux frais d'un procès dont l'issue leur a été fatale.

4. *Bécancour*.—L'école des garçons, située au village, est dirigée par M. Poirier, muni d'un brevet d'école modèle. Ce monsieur

m'a paru s'acquitter de ses devoirs avec ponctualité : ses élèves, néanmoins, sont encore peu avancés. L'école des filles est sous la direction de Melle. Levasseur, institutrice bien capable : ses élèves font des progrès rapides.

Les 11 écoles sous contrôle que renferme Bécancour sont régulièrement fréquentées par 589 élèves, et le nombre d'élèves assistant à l'école indépendante est de 25, formant une augmentation de 14 sur le total des élèves de l'année dernière.

Les écoles les plus avancées sont celles de Melles, Rivard, LeBlanc, Lacourse et Bourque. Les contributions locales forment la somme de \$592, et les comptes sont bien tenus.

5. *Ste. Gertrude*.—Les écoles de cette municipalité sont au nombre de celles qui font le plus de progrès : il y en a 5 y compris l'académie de filles placée sous le contrôle de Monsieur le Curé, et elles ont toutes fait preuve de progrès satisfaisants. La moyenne pour chacune de ces 5 écoles est de 57 élèves, ou 285 pour toutes. On a augmenté le taux de la cotisation et les affaires pécuniaires sont bien administrées.

6. *St. Grégoire*.—Les progrès obtenus par M. Biron lui font beaucoup d'honneur et parlent haut en faveur de la méthode d'enseignement de nos écoles normales, dont M. Biron a été l'élève. Les autres écoles sont aussi sur un bon pied et surtout celles de Melles, Gauthier, Genest, Vigneau et Béliveau, où j'ai remarqué plus d'assiduité de la part des élèves. 603 enfants fréquentent les 11 écoles de cette paroisse, et 60 suivent les classes du couvent, donnant sur le total une augmentation de 13 en faveur de cette année.

Les contributions locales forment la jolie somme de \$991.04. Les finances sont dans un bon état et les comptes bien tenus.

7. *St. Célestin*.—Il y a 5 écoles dans cette paroisse et 1 école indépendante, dont 3 sont soumises à l'inspection de M. Bourgeois. Les 3 écoles qui se trouvent dans les limites de mon district sont régulièrement fréquentées par 155 élèves et donnent des résultats satisfaisants. Il y a augmentation de 41 élèves sur le nombre fréquentant les mêmes écoles l'année dernière. Les contributions locales forment la somme de \$252 et les comptes sont bien tenus.

8. *Nicolet*.—L'école des garçons du village est toujours sous la direction de M. Pinard : les progrès y sont toujours également bons. L'école des filles est encore dirigée par Mde. Dufresne, qui continue de s'acquitter de ses devoirs avec beaucoup de zèle. Il y a, en général, progrès dans les écoles de cette municipalité. Les commissaires se sont empressés de suivre les recommandations du Département en fournissant les tables, bancs, pupitres et autres objets nécessaires à chaque école. Les contributions locales se sont élevées à la somme de \$540 : les finances sont dans un état prospère et les comptes sont en bon ordre.

9. *Ste. Monique*.—Il n'y a plus d'école en opération dans cette municipalité : elles sont fermées depuis le mois de juillet dernier, et je ne saurais dire quand il sera possible de les ouvrir de nouveau. Les amis de l'éducation ont jusqu'ici payé pour le soutien des écoles, sont justement fatigués des sacrifices qu'ils se sont imposés à eux seuls. Ils espèrent, d'ailleurs, qu'en laissant les écoles se fermer, les ennemis de la cotisation finiront par ouvrir les yeux et se soumettront au système de la cotisation forcée, qui est le seul moyen sûr de les maintenir sur un pied stable. Je regrette d'autant plus cet état de choses qu'il y avait à Ste. Monique, l'année dernière, 8 écoles en opération fréquentées par 410 élèves ; et j'avais remarqué des progrès, lors de ma dernière visite.

10. *Baie-du-Febvre*.—L'académie de la Baie est toujours sous la direction de M. de Lottinville et de Melle. Noël, chargée de l'enseignement des filles. Il y a 150 élèves fréquentant régulièrement cette académie : aussi leurs progrès sont-ils bien satisfaisants. J'ai remarqué l'émulation et la bonne tenue qui existent parmi les élèves : l'école des filles est surtout remarquable sous ce rapport comme elle l'est sous tous les autres. Les 9 écoles de la paroisse réunissent 513 élèves.

Les contributions, formant la somme de \$895.20, donnent plus que le double de la subvention du Gouvernement. Les comptes sont exactement tenus.

11. *St. Zéphirin*.—Les 5 écoles de cette paroisse ont 225 élèves, formant une augmentation de 31 sur le nombre de l'année dernière.

L'école du village, tenue par Melle. Rousseau, celles de Melle. Genest et de Mde. Grenier sont sur un excellent pied : leurs élèves sont assidus et font beaucoup de progrès. Les autres écoles sont régulièrement et les progrès, tout naturellement, y sont lents. Les commissaires, ainsi que leur secrétaire-trésorier, M. Hart, s'acquittent de leurs devoirs avec zèle. Les contributions

locales se sont élevées à \$498.97½, c'est-à-dire à plus de trois fois le montant accordé par le Département.

12. *St. Thomas-de-Pierreville*.—L'académie de cette paroisse est toujours sous la direction de M. Rochon, et doit être mise au nombre des meilleures écoles de ce district.

Outre l'école des sauvages abénaquis, fréquentée par 46 élèves, St. Thomas-de-Pierreville possède 8 autres écoles fréquentées par 384 enfants, formant un total de 430 élèves et une augmentation de 66 sur le nombre d'élèves de l'année dernière. Les écoles, en général, sont bien tenues et j'ai remarqué, cette année, plus d'assiduité que par le passé, quoiqu'il s'en trouve encore deux dont le nombre d'élèves est trop peu considérable. Les contributions locales forment la somme de \$560, et le secrétaire tient les comptes de la Corporation avec ordre.

13. *St. François*.—Les écoles de St. François ont été fréquentées, cette année, par 370 enfants. Sur ce nombre, 85 appartiennent à l'école modèle du village, tenue par Mde. Robillard avec un succès toujours croissant. Les autres écoles sont généralement bien tenues, mais fréquentées irrégulièrement. La cotisation a été augmentée et les commissaires se proposent de bâtir des maisons d'école, et ce n'est pas sans besoin, puisqu'il n'en existe qu'une seule, dans la municipalité No. un. Les comptes sont bien tenus et les contributions s'élèvent à la somme de \$474.52½.

14. *St. David*.—Il y a 9 écoles dans cette paroisse, réunissant 427 élèves et formant une augmentation de 32 sur le nombre de l'année dernière. De toutes les écoles de ce district, ce sont celles de St. David qui sont le plus régulièrement fréquentées et qui fournissent les meilleurs résultats.

Je dois une mention spéciale aux écoles tenues par les demoiselles Talbot, M.M. Robert et Dupras, et Melles. Hébert et Trudeau. Les commissaires et le secrétaire, M. Bruneau, s'acquittent de leurs devoirs avec ponctualité. Il est dû beaucoup moins d'arrérages que par le passé, et j'ai lieu d'espérer que bientôt il n'y en aura plus.

Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur HUBBARD.

Remarque. Le premier rapport de M. Hubbard, nommé inspecteur en 1860, a été publié avec celui de 1861 dans le dernier rapport du surintendant et sera reproduit dans le *Journal* avec ceux de 1862.

Extrait du Rapport de M. l'Inspecteur PARMELEE.

Le nombre des écoles de mon district d'inspection est de 268, dont 17 académies ou écoles supérieures, une école modèle et 250 écoles élémentaires. 210 écoles élémentaires sont sous le contrôle des Commissaires et 31 sont sous celui des syndics dissidents. Il existe de plus 9 écoles indépendantes. J'ai fait l'examen de toutes ces écoles.

1. *Ecoles Supérieures*.—L'académie de Shefford, dirigée par M. R. W. Laing est excellente. Lors de ma visite, elle renfermait 26 élèves. M. Laing reçoit l'aide de son épouse et enseigne avec habileté.

2. *Ecoles de filles de Waterloo*.—Les élèves de cette institution font des progrès remarquables. L'institutrice qui la dirige est Melle. Elisabeth G. Stincham qui s'acquitte habilement de ses devoirs. Cette école est fréquentée par 18 élèves.

3. *Académie de Granby*.—Cette école est conduite par M. J. Mattingly, instituteur habile. Nombre d'élèves, 16.

4. *Académie de Roxton*.—C'est une école française où les enfants font de grands progrès. L'instituteur, M. J. Alexander, y enseigne à la fois le français et l'anglais. Tous les élèves qui la fréquentent appartiennent à des colons d'origine française, mais tous y apprennent l'anglais. J'ai été étonné de l'exactitude de leur prononciation et de celle avec laquelle ils traduisent le français en anglais et l'anglais en français.

5. *Académie d'Adamsville*.— Cette école a pour instituteur M. John Sawyer et est fréquentée par 15 enfants. Les écoles du voisinage nuisent au progrès de celle-ci, et j'ai tout lieu de croire que la municipalité ne souffrirait pas de sa suppression.

6. *Académie de Knowlton*.— Cette école est dirigée par un maître très-capable, M. Joseph Marsh. Elle renferme 18 élèves.

7. *Ecole Supérieure de Brome-ouest*.—L'instituteur qui la dirige, M. P. A. Reid, s'acquitte très-habilement de ses devoirs. Elle

venait d'être ouverte, lorsque j'en ai fait l'examen et elle ne renfermait alors que 13 élèves.

8. *Ecole Supérieure de Sutton*.—M. James H. Johnson en est l'instituteur. Elèves la fréquentant, 16. M. Johnson est un bon instituteur ; mais son école n'est qu'une école modèle où les progrès des élèves n'ont jamais été bien remarquables.

9. *Ecole Supérieure de Mansonville*.— Cette école, depuis qu'on l'a ouverte, est conduite par M. Geo. Reynolds, et je trouve beaucoup d'écoles communes qui la valent. Elle est fréquentée par 22 enfants.

10. *Académie de Dunham*.—M. J. A. McLaughlin la dirige depuis plusieurs années avec beaucoup d'habileté. Nombre d'élèves, 41.

11. *Académie de Missisquoi*.— Cette excellente institution est dirigée par le Rév. J. D. Davidson. Nombre d'élèves 45, dont 8 apprennent le français.

12. *Ecole Supérieure de filles de Cowansville*.— Je n'ai pas lieu de me louer des progrès que l'on a faits dans cette école qui n'est fréquentée que par 13 élèves, lesquels n'y reçoivent que l'instruction donnée dans les écoles élémentaires. L'institutrice est Melle. Emily A. Elliott. J'attribue au voisinage de l'école supérieure de Missisquoi le petit nombre d'enfants que renferme cette école.

13. *Académie de Stanbridge*.— Cette école est une des plus habilement conduites de mon district d'inspection. Elle a, depuis nombre d'années; M. Hobart Butler pour instituteur, et les progrès que j'y ai remarqués chez ses élèves font le plus grand honneur à ce maître, dont je ne saurais trop louer l'habileté et le zèle. Nombre d'élèves 52 : 6 des élèves apprennent le français.

14. *Académie de Freleighsburg*.— Cette école, de même que celle dont je viens de parler est habilement conduite. M. Henry Baker en est l'instituteur. Nombre d'élèves, 24.

15. *Académie de Philipsburg*.— Cette école ne fonctionnait pas lors de ma visite. Quand j'en ai fait l'examen, elle était dirigée par M. Ayer, excellent instituteur.

16. *Académie de Clarenceville*.— Cette école est habilement conduite par M. Anderson. Nombre d'élèves 47, dont 6 apprennent le français.

17. *Académie de St. Romuald*.— Les élèves de cette école française y faisaient des progrès ; mais un différend qui s'est élevé entre l'instituteur et les contribuables, a eu pour effet de la faire fermer.

Les écoles supérieures de mon district d'inspection renferment 429 élèves, non compris ceux qui ont fréquenté les académies de Philipsburg et de St. Romuald.

Je n'ai sous ma surveillance qu'une école modèle qui soit digne de ce nom, c'est l'école française du village de Granby où je n'ai trouvé que 16 élèves. D'habiles maîtres y enseignent le français et l'anglais. J'ai cependant visité des écoles élémentaires, dans mon district d'inspection, qui sont loin de lui être inférieures.

Quant à ces dernières, je constate avec plaisir qu'elles sont pour la plupart habilement dirigées. Plusieurs d'entre elles sont excellentes ; d'autres sont bonnes ; et enfin j'en ai trouvé de bien médiocres ; mais toutes répondent aux besoins des localités qui les renferment. 27 seulement sont dirigées par des hommes ; le nombre des femmes s'élève à 241. 55 instituteurs possèdent des diplômes et 213 n'en ont point. A quelques exceptions près, tous les instituteurs français sont munis de diplômes, et tous les instituteurs anglais en sont dépourvus.

Les finances des diverses municipalités sont en général dans un état prospère. Cependant il n'en est pas ainsi partout.

La corporation scolaire de Milton est toujours en dettes ; ce qui fait qu'elle n'a pu cette année ouvrir que 3 écoles au lieu de 6 qu'elle soutenait il y a quelque temps. Ces écoles ne sont ouvertes que durant six mois, et chacune d'elles est fréquentée, durant ce laps de temps, par les enfants de deux arrondissements réunis temporairement par les Commissaires. Mais je doute fort que même, à l'aide de cet expédient, ils puissent se tirer d'embaras. Je suis heureux de faire savoir que les Commissaires d'école de Sutton, dont j'ai parlé défavorablement dans mon dernier rapport, administrent mieux aujourd'hui leurs finances.

Il existe dans St. Romuald de Farnham un fâcheux antagonisme entre les Commissaires et les contribuables.

La loi ne fonctionne pas encore à South Stukely et à Ely. La population anglaise y a ouvert deux écoles indépendantes. Leur exemple n'a pas été imité par la population canadienne-française, et cependant elle a besoin d'instruction.

Je termine ce rapport par le sommaire suivant :

Nombre d'élèves fréquentant les écoles sous le contrôle des Commissaires, 6085; nombre d'élèves fréquentant les écoles sous le contrôle des syndics dissidents 915; l'école modèle, 16; les académies, 429; les écoles indépendantes, 224. Total 7669, dont 3603 garçons et 4066 filles; 4963 sont d'origine britannique ou d'autre origine et 2706 appartiennent à des parents canadiens-français. 4799 sont protestants et 2870 sont catholiques.

#### Extraits des rapports de M. ARCHAMBAULT.

J'ai l'honneur de vous transmettre un résumé des tableaux statistiques que je vous envoie en même temps que mon rapport pour les années 1859 et 1860.

Depuis les nouveaux arrangements du mois de mars, 1860, ce district est composé des comtés de Chambly, de Verchères et de Richelieu, comprenant 18 paroisses divisées en 23 municipalités scolaires qui sont elles-mêmes subdivisées en 95 arrondissements. Ces arrondissements ont presque tous des maisons, soit pour écoles supérieures ou pour écoles élémentaires. Plusieurs de ces maisons sont considérables et sont dues à la générosité du clergé, du gouvernement et de quelques particuliers. Les principaux établissements de ce genre se trouvent dans les villages de Chambly, de Longueuil, de Boucherville, de Varennes, de Verchères, de Belœil, de Sorel et de St. Aimé.

Il y a 95 écoles élémentaires en opération, fréquentées par 4474 élèves; 2 écoles modèles avec 81 enfants; 2 écoles dissidentes, 109 élèves; 3 écoles supérieures de filles, 190 élèves; 4 académies, 560 élèves; 3 collèges industriels, 679 élèves; 8 couvents, 1402 élèves; 10 écoles indépendantes, 310 élèves. Grand total d'élèves, 7825.

Il y a 22 instituteurs munis de diplômes, et 2 qui n'en ont point. Les institutrices qui ont des diplômes sont au nombre de 58 et 4 n'en ont point.

On compte 12 bibliothèques publiques ayant 9900 volumes; 83 écoles mixtes pour les deux sexes; 3 écoles mixtes pour les croyances religieuses; 7714 élèves de la religion catholique et 115 de la religion protestante; 3785 garçons et 3929 filles tous d'origine française; 131 élèves d'origine anglaise, dont 64 garçons et 67 filles.

Il y a 86 maisons d'école, dont 68 pour écoles élémentaires; en construction, 1 collège industriel.

Les diverses institutions d'éducation supérieure reçoivent du Département la somme de \$2583, et le nombre de leurs élèves est de 2595. Les diverses municipalités de ce district ont prélevé pour le soutien des écoles la somme de \$16,473.63. Il est dû pour arrérages la somme de \$3,732.18 et les dettes passives des diverses municipalités s'élèvent à \$3,466.80.

Les contribuables des comtés de Verchères et de Chambly se montrent toujours bien disposés en faveur des écoles, ainsi que les contribuables de plusieurs paroisses du comté de Richelieu. Les municipalités de Sorel, (paroisse) de Ste. Victoire et de St. Robert ont vu leur zèle se ralentir un peu, et elles ont, en outre, la mauvaise habitude de changer trop souvent leurs instituteurs et de ne regarder qu'aux salaires peu élevés.

Les municipalités de St. Marcel et de St. Roch de Richelieu laissent à désirer sous quelques rapports: il faut néanmoins tenir compte aux contribuables de ces deux localités des sacrifices qu'ils ont dû faire pour construction d'églises.

Je n'ai à reprocher aux habitants de St. Ours qu'un esprit de rivalité ou de défiance entre ceux de la paroisse et ceux du village, esprit qui devra nécessairement contribuer à retarder les progrès des écoles.

La paroisse de St. Aimé marche à grands pas dans la voie du progrès, grâce aux efforts généreux du Rév. M. Lecours, curé, ainsi qu'à ceux de M. Massue.

Je ne parcourrai pas chaque école de ce district, afin de ne pas décourager par mes reproches les instituteurs et institutrices qui auraient pu mieux remplir leurs devoirs, et dont plusieurs ont déjà recueilli le fruit de leur négligence. Mais je dois une mention honorable aux instituteurs suivants, qui se sont respectivement acquittés de leur tâche avec zèle et succès :

M. Médard Emard, école No. 1 de St. Hubert; M. Eugène Tatham, à St. Ours; M. Allen, à Sorel; M. Paul Anger, à St. Bruno, le plus ancien instituteur de ce district; M. Toussaint Malo, à St. Marc; M. Hubert Chagnon, à St. Antoine; M. Misaël Côté, à Chambly; MM. Théophile Beauregard et Narcisse St. Germain, à Contreccœur; M. Hippolyte Chagnon, à Longueuil; M. Isaac Hogue, à Varennes; M. Elie Martel, à Verchères, et M. François Lanciault, au Chenal-du-Moine, à Sorel.

Je suis généralement satisfait des institutrices de ce district;

mais celles dont les noms suivent se sont surtout distinguées par les progrès qu'elles ont fait faire à leurs élèves :

Melles. Geffard, à Contreccœur; Melle. Philomène Cormier, au Village de St. Ours; Melle. M. Messier, à la Basse de St. Ours; Mlles. Ritcher, Leblanc et Chagnon, à St. Antoine; Mesdames Choquet et Audet et Melle. Guertin, à Belœil; Mlle. Lafrance, à Varennes; Melle. Bélanger, à Longueuil; Madame Bernardin et Melle. St. Germain, à St. Aimé, et Melle. Sophie Dubois, à St. Marcel.

Quant aux maisons d'éducation tenues par les Sœurs et les Frères, en grand nombre dans ce district, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit: Elles continuent de remplir leurs devoirs à la satisfaction de tous; elles se font aimer partout et à juste titre.

J'ai distribué les livres envoyés par le Département et j'ai remarqué avec plaisir que ces récompenses produisent un bon effet.

#### Extraits des Rapports de M. Leroux.

Je suis heureux de pouvoir constater un progrès soutenu dans les écoles de ce district. Le nombre d'élèves a augmenté ainsi que le nombre de ceux qui étudient la grammaire, le calcul, l'histoire, la géographie, etc. Les finances des diverses municipalités sont généralement dans un état satisfaisant, et la plupart d'entre elles, au lieu d'un déficit, ont une balance en leur faveur, ce qui leur permet de faire des améliorations.

Comme j'ai donné, sur mes rapports précédents, un compte-rendu détaillé pour chaque municipalité de ce district, je me contenterai, sur celui-ci, de vous dire qu'il y a progrès partout et sous presque tous les rapports. Je dois, néanmoins, rendre compte d'une manière plus précise des résultats obtenus dans les quatre paroisses qui ont été dernièrement annexées à celles qui faisaient ci-devant partie de mon district; savoir: St. Barnabé, St. Jude, St. Denis et St. Charles.

1. *St. Barnabé.*—Il y a 4 écoles dans cette paroisse. Elles sont fréquentées par 182 élèves, dont 45 lisent bien, 19 apprennent la grammaire, 76 le calcul, 24 la géographie et 21 l'histoire. L'école du village n'est pas ce qu'il y a de mieux: elle est, néanmoins, préférable aux trois autres, qui sont bien médiocres. Toutes ces écoles, lors de ma visite, étaient tout à fait dépourvues du matériel nécessaire; mais les commissaires se sont montrés disposés à faire tout en leur pouvoir pour les mettre sur un meilleur pied.

2. *St. Jude.*—Des 7 écoles de cette paroisse, il n'y en a qu'une seule qui soit bien dirigée et qui donne des résultats très-satisfaisants; c'est celle du village, tenue par M. Norbert Lamoureux: les 6 autres sont bien médiocres. Les commissaires de St. Jude sont également bien disposés à faire tout ce qui sera nécessaire pour assurer le succès de leurs écoles.

3. *St. Denis.*—Le couvent de St. Denis, sous la direction des Dames de la Congrégation, est fréquenté par 132 élèves. Cette institution est une des bonnes de ce genre et la méthode d'enseignement qu'on suit est excellente.

L'école du village, dirigée par M. Henri E. Martineau, est sur un bon pied. La méthode d'enseignement de M. Martineau est ce qu'il y a de mieux pour faire avancer les enfants rapidement; aussi ses élèves font des progrès qui m'ont paru surprenants.

L'école de Mlle. Virginie Phanetuf, (au haut de la rivière) est aussi très-bien conduite. Les 6 autres écoles sont bien médiocres.

Les commissaires doivent fournir prochainement le matériel nécessaire dont la plupart de ces écoles sont dépourvues.

4. *St. Charles.*—Il y a 4 écoles dans cette paroisse, dont deux, celles des concessions, sont très-médiocres. Les écoles du village, celle des garçons et celle des filles, sont tenues par M. J. E. Labonté, et Mlle. Labonté, sa fille. Je ne puis désirer rien de mieux que l'enseignement donné dans ces deux écoles: aussi les résultats obtenus sont bien satisfaisants.

#### Extraits des Rapports de M. l'Inspecteur CARON.

Dans son premier rapport, M. Caron, qui a été nommé inspecteur le 7 mars 1860, mentionne plusieurs obstacles qui entravent les progrès des écoles dans son district d'inspection, formé des comtés de Napierville, de St. Jean et d'Iberville. Les principaux obstacles sont :

1o. Le manque d'assiduité, surtout de la part des élèves du sexe masculin, retenus souvent à la maison pour les travaux des champs.

2o. La négligence des parents à donner à leurs enfants les livres nécessaires, papier, ardoises, etc.

3o. La négligence des commissaires à fournir aux instituteurs

les objets indispensables, tels que cartes de géographie, tableaux noirs, etc.

40. Le manque d'uniformité dans les livres d'école.

M. Caron constate ensuite qu'un grand nombre des écoles de son district sont tenues sur un bon pied, et qu'un bon nombre des commissaires et des syndics paraissent être animés de zèle pour le bien de l'éducation.

Lorsque M. Caron a été nommé inspecteur, son district d'inspection renfermait alors 29 municipalités. Il y avait 3 académies, 8 écoles modèles, 117 écoles élémentaires, dont 32 dirigées par des maîtres et 85 par des institutrices. Le nombre d'élèves fréquentant ces diverses écoles était de 7200, dont 6089 catholiques et 1111 protestants.

Dans son second rapport, M. Caron s'attache à prouver que les distributions de récompenses ne peuvent point créer dans l'esprit des élèves une ambition et une vanité désordonnées chez un petit nombre d'entre eux tout en décourageant et mécontentant les autres. " Ces prix, dit-il, que l'on distribue dans les écoles ne sont-ils pas propres à créer la jalousie, soit chez les parents, soit parmi les élèves?... Je pense le contraire. Cette prétendue jalousie n'est, selon moi, qu'une ambition louable. Lorsque ces récompenses ne sont accordées aux élèves qu'après un examen sérieux où ils ont dû prouver publiquement leur droit à les obtenir, la jalousie se tait et fait place à la justice."

M. Caron fait ensuite remarquer que plusieurs écoles sont encore dépourvues des objets nécessaires à l'enseignement de la géographie; et que les élèves sont généralement plus amplement munis de livres, papier, etc., qu'ils ne l'étaient l'année précédente.

Sauf de rares exceptions, toutes les écoles du district de M. Caron sont sur un bon pied et plusieurs ont offert d'excellents résultats.

Vers la fin de 1860, il y avait 6 académies, 10 écoles modèles, 113 écoles élémentaires; total: 129 institutions de tout genre, dirigées par 54 instituteurs et 88 institutrices. Le nombre d'élèves pour les académies était de 450; de 638 pour les écoles modèles, et de 6217 pour les écoles élémentaires. Total d'élèves: 7305, formant une augmentation de 105 élèves dans l'espace de 6 mois.

Extraits des rapports de M. l'Inspecteur GRONDIN.

J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport sur les écoles de mon district d'inspection, comprenant les comtés de Laprairie, de Châteauguay et de Beauharnois.

Je dois avouer que j'ai trouvé les écoles placées sous ma surveillance dans un meilleur état que je ne le supposais, quoiqu'il reste encore beaucoup à faire pour les mettre sur un pied parfait.

Tous les instituteurs et toutes les institutrices de ce district sont munis de diplômes. Je remarque avec peine que plusieurs des institutrices, quoique ayant reçu leurs brevets des Bureaux d'Examineurs, n'ont, cependant, ni l'aptitude ni les connaissances suffisantes pour enseigner avec efficacité.

Dans ma première visite, j'ai surtout porté mon attention sur ce qui suit:

1. Les maisons d'école. Elles sont généralement assez spacieuses; mais la plupart sont mal divisées et manquent des objets nécessaires, comme tribunes, tableaux noirs, etc. Très-peu ont l'avantage de posséder un jardin ou une cour de récréation.

2. Les méthodes d'enseignement. Outre l'enseignement mutuel et individuel, chaque maître ou maîtresse adopte à sa guise une méthode d'enseignement qui est bonne chez les uns et qui, chez les autres, ne mérite même pas le nom de méthode. Ajoutez à cela le manque d'uniformité dans le choix des livres, et vous comprendrez qu'il est difficile que les résultats soient partout satisfaisants. Le Conseil de l'Instruction publique est appelé à porter remède à la confusion des livres d'école, comme il est réservé aux écoles normales de surmonter les obstacles provenant de la diversité des méthodes d'enseignement. Elles ont déjà commencé leur œuvre et je ne doute point que les maîtres formés dans ces institutions seront appréciés et recherchés, à cause des succès marqués qu'ont déjà obtenus ceux de leurs élèves qui ont enseigné dans quelques municipalités de ce district.

3. Les comptes des secrétaires-trésoriers. Les secrétaires-trésoriers sont chargés d'une des fonctions les plus importantes que confère la loi des écoles communes. Ils doivent attirer la confiance des contribuables par leur zèle, leur habileté et, avant tout, par leur probité. Je n'ai pas à me plaindre de la manière dont sont généralement administrées les affaires monétaires dans ce district d'inspection. Je n'ai d'exception à faire que pour quelques localités et surtout pour la municipalité scolaire de St. Clément de Beauharnois où le secrétaire-trésorier a fait preuve d'une incurie impardonnable.

Le nombre total d'élèves, dans le district d'inspection de M. Grondin, est de 7475.

Petite Revue Mensuelle.

Les révolutions se succèdent depuis quelques années avec une étonnante rapidité, et elles ont quelque chose d'imprévu et de subit qui n'ajoute guères à la sécurité générale. Les événements d'Italie ont été suivis de la grande insurrection américaine; puis la Grèce, au moment où personne n'y songeait, a chassé son souverain sans avoir pu réussir encore à le remplacer. Mais la plus étonnante et aussi la plus saisissante de toutes ces tragédies improvisées, c'est certainement l'insurrection qui vient d'éclater en Pologne, et dont les causes et les chances de succès ont été si éloquentement appréciées dans la brochure de M. de Montalembert. Voici comment cet illustre écrivain, nous nous trompons, ce grand orateur, car M. de Montalembert semble encore parler lors même qu'il écrit, s'élève avec une noble véhémence contre le despotisme russe et contre les imprudentes et intempestives paroles que prononça M. Billault, lorsqu'il fut interpellé sur la politique du gouvernement impérial.

" Le gouvernement de l'Empereur est trop sensé pour donner, par de vaines paroles, un aliment trompeur à des passions insurrectionnelles, et il est trop jaloux de sa dignité, de celle de la France, pour laisser répéter pendant quinze ans, dans une Adresse, des paroles inutiles et des protestations vaines. (Très-bien! très-bien!)"

" Ces paroles sont de S. Exc. M. Billault. Elles ont été prononcées dans la séance du 6 février. Elles resteront dans l'histoire, soit pour être confirmées au très-grand dommage du pouvoir que représente le ministre orateur; soit, comme j'en ai l'espoir et la conviction, pour être démenties par l'événement.

" On peut se demander si M. de Schmerling, interpellé au parlement viennois par les députés galiciens, n'aurait pas répondu d'une façon plus politique, plus généreuse et surtout plus humaine.

" Les trop fameuses paroles du général Sébastiani en 1831: *L'ordre règne à Varsovie!* sont revenues à toutes les mémoires et ont été sur-le-champ rappelées au ministre par son éloquent adversaire. J'affirme, pour avoir vécu et défendu la Pologne dans ce temps-là, qu'elles furent moins douloureuses et moins inexécables.

" En 1831, la royauté parlementaire était en butte aux attaques les plus violentes et aux dangers les plus sérieux qui aient jamais menacé un pouvoir nouveau. Dans les rues, l'émeute quotidienne; au delà des frontières, l'hostilité universelle de l'Europe à peine repoussée de ses victoires de 1813 et 1815. A la tribune, une opposition nombreuse, acharnée, formulant ses programmes de guerre au dehors et de désordre au dedans, par la bouche de ces tribuns emphatiques et hargneux, dont M. Guizot a buriné le portrait pour l'histoire, et dont les fantaisies stratégiques, mêlées de fanfares burlesques, ont fait sourire jusqu'au récent biographe d'Armand Carrel, du plus généreux et du plus indigne des avocats de la Pologne. Tristement abandonné par l'Angleterre dans tout projet d'action commune contre la Russie; ayant sur les bras la création d'une nation libre et d'une royauté alliée en Belgique; concentrant tous ses efforts sur la tâche épineuse de faire digérer par l'Europe absolutiste ce rude corollaire de la révolution de Juillet, le pouvoir dont M. Casimir Périer était le ministre intègre, intrépide et respecté, recula devant les périls de l'inconnu, devant les entraînements de la lutte avec la Sainte-Alliance debout, compacte, victorieuse et passionnément ennemie de la France libérale. Cependant le roi Louis-Philippe aura la gloire d'avoir inscrit dans l'histoire une grande parole, destinée à resplendir comme une grande vérité. Le mot de *nationalité*, aujourd'hui si banal, et quelquefois si profané, semble avoir été inventé pour la Pologne; c'est pour elle qu'il fut inscrit, pour la première fois, dans le droit public de l'Europe, au congrès de Vienne. Et pour la première fois, il s'est trouvé sur les lèvres d'un roi, lorsque l'élu de 1830 prononça au haut de son trône ces six mots: *La nationalité polonaise ne périra pas.*

" Sa parole d'alors s'est trouvée être une loi de l'histoire. Son tort, son très-grand tort fut de ne rien faire pour la soutenir et la justifier. J'ai une conviction qui est peut-être une illusion; c'est que, si le roi Louis-Philippe eût été moins prudent et plus résolu dans la question polonaise, sa postérité serait encore sur le trône. Lui ayant reproché ce tort pendant toute la durée de son règne, j'éprouve aujourd'hui moins d'embarras à le rappeler, tout en constatant les circonstances atténuantes. Je nie ce droit à ceux qui ne l'ont ni averti pendant sa prospérité, ni fait mieux que lui depuis sa chute, et qui aujourd'hui, libres de ses entraves comme de ses scrupules, empruntent à sa politique la moins honorable de ses traditions.

" Les pouvoirs qui ont précédé et suivi la royauté de Juillet n'ont aucun reproche à se faire. La Restauration, on l'a maintes fois constaté et démontré, à peine investie du droit de parler au nom de la France, vaincue et humiliée par d'autres fautes que les siennes, éleva seule la voix pour la Pologne devant l'aréopage des vainqueurs à Vienne. On ne saurait assez répéter que le 4 janvier 1815 la coalition européenne se trouvait détruite par le traité signé ce jour-là, entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, qui pouvait et devait aboutir au rétablissement de la Pologne. Mais Napoléon revint de l'île d'Elbe, et tout fut perdu. Le faisceau de la coalition se renoua aussitôt et contre

la France et contre la Pologne. Après 1815 et tant que dura la Restauration, aucune circonstance nouvelle ne vint provoquer de sa part une intervention, même morale.

“ La République n'eut ni le temps ni même l'occasion de donner cours à ses sympathies. Cependant dix jours à peine après la réunion de l'Assemblée nationale, elle était déjà saisie de la question polonaise. Le 15 mai 1848, un représentant, dont le nom suffit pour indiquer les opinions, M. Wolowski, était à la tribune, où d'autres amis de la Pologne comptaient le suivre, quand tout à coup un flot d'insensés, poussés par des traitres, vint noyer la discussion, la parole et la politique dans le premier de ces grands attentats contre la liberté légale où se complait la démagogie et qui devaient successivement désarmer, dévoyer et enterrer la République.

“ Il ne faut pas qu'on se fasse illusion. Le pouvoir actuel n'aura ni les mêmes excuses, ni les mêmes raisons pour imiter l'attitude des pouvoirs précédents dans la question polonaise. L'empire est tenu de faire pour la Pologne ce que n'ont pas pu ou n'ont pas voulu faire les gouvernements qu'il a remplacés, et je vais dire pourquoi.

“ Et d'abord quelle différence prodigieuse dans sa situation, dans ses ressources, dans ses alliances. Comme dit Bossuet quelque part : *Quel état ! et quel état !* Alors tout, dans l'assiette du pouvoir, était fragile, incertain, compromis, laborieux, hérissé de difficultés, et cependant il aurait fallu être résolu, aller de l'avant. Aujourd'hui tout est facile ; tout va de soi-même. Le mot de M. de Calonne est devenu une vérité : *Ce qui est possible, est fait ; ce qui est impossible se fera.*

“ Immensité des ressources, immense liberté d'en user, et, par conséquent, immense responsabilité, si on n'en use pas. Voilà l'évidence.”

Avant d'adresser au gouvernement de l'empereur cet éloquent appel, M. de Montalembert avait raconté, dans des pages on ne peut plus émouvantes, les causes de cette nouvelle révolution.

Nous citons encore :

“ Mais constatons-le, à l'honneur exceptionnel de la Pologne, son insurrection n'est ni une émeute étourdie, comme celle qui s'est accomplie à Athènes, il y a six mois, ou à Paris, il y a quinze ans, et où les vainqueurs éperdus se trouvent plus embarrassés que fiers de leur trop facile victoire. Ce n'est pas non plus un complot tramé dans l'ombre et spéculant sur les profits du jeu sanglant des batailles, comme celui qui a produit la guerre de Lombardie et la révolution italienne. C'est une explosion subite et spontanée, légitime et provoquée, oui, provoquée par un des attentats les plus exorbitants dont notre siècle, fertile en spectacles de ce genre, ait été témoin. C'est la conscription qui l'a fait éclater, une conscription imposée non pas avec les formes équitables et régulières dont ce mot éveillé l'idée chez nous, mais avec la sauvage perfidie qui caractérise l'enlèvement des nègres sur la côte de Guinée ; une conscription, qui, d'après les instructions secrètes du ministre de l'intérieur et l'aveu public du *Journal de Saint-Petersbourg*, a eu pour objet de débarrasser le gouvernement des sujets dangereux, et de frapper d'une pénalité monstrueuse les instruments innocents d'une résistance morale dont on ne pouvait atteindre les chefs ; une conscription qui transforme ses recrues en galériens ; dont le but est, non d'armer un peuple, mais de le décimer ; dont les circonstances offrent toutes celles qui constituent le guet-apens nocturne ; dont le résultat est la déportation à vie de vingt-cinq mille jeunes polonais choisis d'avance par la police russe ! Et cependant ce monstrueux décret, nous assure-t-on, eût été exécuté sans résistance, supporté avec l'indignation concentrée, avec la résignation frémissante dont les Polonais ont appris le secret, si les bourgeois avaient su se priver d'un raffinement d'effronterie et de dérision que rien n'explique. Le lendemain même de la nuit lugubre où les victimes, réveillées dans leur lit, avaient été saisies, enchaînées et traînées dans les casernes au milieu de l'horreur universelle, des cris, des larmes, des malédictions de leurs proches, le journal impérial osa déclarer que “ le recrutement n'avait rencontré aucune résistance, et que les conscrits n'avaient témoigné que de l'empressement et de la bonne volonté, de la gaieté et de la satisfaction d'aller se former à l'école d'ordre que lui ouvrait le service militaire.”

“ Cette goutte de poison fit déborder le calice. Ce que n'avait encore pu exciter aucun des attentats commis depuis deux ans à Varsovie et ailleurs, a été l'œuvre du scribe obscur qui a écrit ce mensonge dans sa feuille officielle. Sa main vénale a mis le feu aux poudres. Cet outrage cynique à la pudeur publique prendra rang dans l'histoire à côté de ces outrages à la pudeur des femmes, qui donnèrent le signal, à Rome, de l'expulsion des Tarquins et des Décemvirs, à Palerme, des Vêpres siciliennes. Honneur immortel au peuple que l'injure morale révolte plus que tous les supplices matériels ; qui peut tout subir, tout endurer, hormis l'hypocrisie officielle, hormis le mensonge promulgué en son nom et pour son compte. Esclave, soit ; mais esclave reconnaissant et satisfait, non ; esclave qui se laisse féliciter d'être libre et heureux, non, mille fois non. Garrotté, bâillonné, flagellé, déporté, soit encore ; mais sous l'entrave, sous le bâillon, et sous le knout, le Polonais veut au moins que le monde le tienne pour victime et jamais pour complice de la servitude. La mort et la ruine, tous les désastres et toutes les tortures plutôt que l'adhésion silencieuse au mensonge couronné et impuni.

“ Si ce sont là des passions insurrectionnelles, selon le vocabulaire de M. Billault, je les souhaite ardemment à toutes les nations chrétiennes, à toutes celles qui n'ont pas résolu ou mérité de tomber en proie aux serres de l'autocratie.

“ Voilà donc l'incendie rallumé ! Et dès à présent, il éclaire divers recoins obscurs du cachot sanglant où gisait la Pologne. Mais cette sinistre lueur ne révèle que des aspects touchants, honorables et favorables à la victime. En vain les calomnieux officieux de toutes les disgrâces et de toutes les défaites ont-ils feint de découvrir des communistes et des partageux dans le camp des insurgés. On n'y a encore vu que des soldats et des martyrs. La guerre sociale n'existe pas. Il ne surnage aucun indice de cette lutte entre les classes supérieures et inférieures, entre les paysans et la noblesse, entre les prolétaires et les propriétaires, qui est la suprême ressource de tous les despotismes. Deux cent cinquante jeunes gentilshommes, avec un dévouement égal à celui des trois cents Spartiates des Thermopyles, se sont fait tuer à Wengrow pour sauver les faucheurs qui s'étaient armés à leur appel. Toutes les trames ourdies depuis si longtemps pour amener dans la Pologne russe une répétition des massacres de Galicie, ont échoué. Les paysans vont au feu contre les oppresseurs du pays, tout comme les ouvriers des villes, tout comme la jeunesse des châteaux. La *petite noblesse* et la *petite bourgeoisie* chez qui le *Journal de Saint-Petersbourg* reconnaît “ une physionomie à part,” se montrent aussi acharnées que le *petit peuple*, lequel, à son tour, ne se distingue en rien de ces grandes maisons des Zamoyski et des Czartoryski et de tant d'autres dont aucune aristocratie au monde n'égale l'illustration patriotique.

“ Il y a plus ; on peut espérer que, désormais, dans cette lutte séculaire entre la Pologne et la Russie, enfantée par la perversité de Catherine II, le despotisme sanguinaire et usurpateur ne saura pas plus exploiter la guerre des races que la guerre des classes. Cette arme redoutable se brisera, s'il plaît à Dieu, entre les mains des conquérants. La Russie de 1863 n'est plus, Dieu merci, la Russie de 1831. On y voit chaque jour pénétrer l'élément libéral, encore mêlé de mille scories, mais mille fois préférable à la barbarie brutale et féroce, dont Ivan le Terrible et Pierre Ier ont fait l'instrument docile de leur infâme toute-puissance.

“ Un jeune empereur, dont on devait mieux espérer, a eu beau dire à la Pologne : “ Point de rêves ; tout ce que mon père a fait est bien fait.” Il a démenti lui-même ces paroles en défaisant dans sa Russie l'œuvre de son père et en lui promettant des réformes que ce père eût proscrites comme le plus coupable des rêves.

“ Il ne lui sera pas possible, pas plus à lui qu'à sa nation, d'avoir toujours deux poids et deux mesures. L'armée russe elle-même s'ouvre au souffle de l'Occident. Elle ne se prêtera pas toujours à être l'instrument d'inexpiables barbaries. Alexandre II triomphera peut-être comme Nicolas a triomphé, d'une première, d'une seconde insurrection. Mais il lui faudra recommencer jusqu'à extinction. Tant que la Russie n'aura point renoncé à sa conquête, ou tant que, par une transformation à jamais bénie, elle n'aura pas conquis pour elle et chez elle une liberté qui lui permettra d'offrir à la Pologne le sort et le rôle de l'Ecosse dans l'empire Britannique ; il n'y aura pas de paix, pas de sécurité ni pour elle, ni pour l'Europe.”

L'Angleterre n'a pas hésité à montrer ses sympathies en faveur de la Pologne et les paroles des ministres anglais ont été dans un tout autre sens que celles de M. Billault. L'émotion causée en Angleterre par l'insurrection polonaise a fait une diversion à la grande préoccupation du moment, le mariage du Prince de Galles. Pour avoir une idée de la sensation que doit causer cet événement dynastique, il faut savoir jusqu'à quel point le peuple anglais est idolâtre de ses souverains et surtout quel attachement profond il porte à la reine Victoria et à toute sa famille. Dans cette circonstance John Bull, dont le bonheur n'est jamais complet, s'il ne trouve à gronder quelque peu autour de lui, John Bull a précisément son affaire. D'abord le mariage se fait à Windsor, et Londres n'aura que le cortège et les démonstrations que la cité voudra bien faire. Puis ce mariage se fait en carême ; et l'église anglicane ne badinant point sur cet article, il a fallu beaucoup de tempéraments et de *mezzo-terme* pour concilier les réjouissances publiques avec cette époque de deuil religieux. De plus la reine prolongeant son deuil ne prendra qu'une petite part aux solennités. Le peuple anglais est ponctuel en toutes choses. Il aurait voulu que l'époque du deuil officiel une fois passée, la reine reprit au moins dans une certaine mesure la vie ordinaire, et ne continuât point à se dérober aux marques d'affection que la population du Royaume-uni ne lui a jamais ménagées. Il y a même quelques journaux qui ont exprimé un peu vivement le désappointement public à cet égard. Que de choses à dire cependant en faveur de cette noble et persistante douleur, de ce grand exemple donné aux femmes comme aux hommes de notre siècle, dont la devise est beaucoup trop : *Les morts avec les morts et les vivants avec les vivants !*

Le Danemark, où notre futur souverain est allé chercher sa compagne, a toujours joué un grand rôle dans l'histoire d'Angleterre. Au onzième siècle, les incursions fréquentes des Danois se terminèrent par la conquête de toute l'Angleterre, et Suénon Ier, roi de Danemark, devint aussi roi d'Angleterre ; Canut le grand lui succéda.

Plus tard des alliances furent fréquemment contractées entre les souverains de l'Ecosse ou ceux de l'Angleterre et les Princes Danois, Jacques III d'Ecosse épousa en 1469 Marguerite, fille de Chrétien II ; Jacques Ier d'Angleterre prit pour femme Anne, fille de Frédéric II ; et beaucoup plus récemment la princesse Mathilde, sœur de George III, épousa Chrétien VII, roi de Danemark.

On peut dire aussi qu'un prince Danois règne à perpétuité sur le théâtre anglais ; Hamlet, *prince de Danemark*, est le chef-d'œuvre de Shakespeare, et son nom est beaucoup plus familier à la génération an-

glaise d'aujourd'hui que celui de Canut le grand, ce sage monarque qui, suivant la tradition, aurait donné à ses courtisans, qui lui vantaient sa toute puissance, une si belle leçon en ordonnant à la mer montante de ne point envahir le siège qu'il s'était fait apporter sur le rivage.

La princesse Alexandrine, notre future souveraine, n'est point la fille du roi actuel de Danemark, qui n'a point d'enfants; mais elle est la fille aînée de l'héritier présomptif de la couronne, le prince Chrétien de Danemark, duc de Glucksburg, d'une de ces grandes maisons du nord de l'Europe, dont le nom est tout une phrase—la maison Schleswig-Holstein, Sonderburg-Glucksburg. Elle est née le premier décembre 1844 et est par conséquent âgée de dix-neuf ans seulement: elle a un frère plus âgé qu'elle, deux autres frères et deux sœurs plus jeunes. *L'Illustrated London News*, dans sa dernière livraison, publie les cartes de visite de toute la famille royale du Danemark. On trouve aussi de très-grands détails sur les riches présents faits à la future. Parmi ceux que lui a faits son père, le Prince de Danemark, se trouve une croix d'or qui renferme un morceau de la vraie-croix et un fragment de la robe de St. Canut, le patron du Danemark. Nous pouvons nous attendre à recevoir, dans les prochains journaux anglais, les plus grands détails sur les fêtes qui ont eu lieu et sur les cérémonies du mariage; en attendant, disons un mot de ce que nous avons fait ici pour célébrer ce grand événement.

Le 10 mars a été un jour de fête pour le Parlement, qui s'est donné vacance, pour les tribunaux, les bureaux publics, les simples boutiques même, où l'on a chômé le plus scrupuleusement du monde. A Québec, à Montréal et dans les principales villes, des salves d'artillerie ont été tirées, des parades et des revues de la milice ont eu lieu. A Québec, il y a eu grande réception chez le Gouverneur Général, et une soirée, donnée par les membres du Parlement. A Montréal, les divers corps volontaires, au nombre de 3000 hommes, se sont livrés un combat simulé au pied de la montagne, de ce *Mont-royal* qui a donné son nom à la ville et qui le porte si bien. L'artillerie de campagne s'était placée sur un mamelon élevé et gardé par l'artillerie de garnison et par quelques autres régiments; les autres corps, parmi lesquels se trouvaient les *Victoria Rifles* et les *Chasseurs Canadiens*, furent chargés d'enlever la position. Après une terrible canonnade accompagnée d'une fusillade non moins vive, les assaillants chargèrent à la bayonnette; et ici le combat simulé faillit devenir sérieux; quelques-unes des compagnies qui, d'après le programme, devaient battre en retraite, se mirent en tête de lutter, on ne sait trop pourquoi. Un coup de fusil, tiré à poudre, mais en pleine figure, blessa grièvement l'adjudant Beaubien, des *Chasseurs*, et sans l'intervention du colonel Coursol, les soldats de ce bataillon auraient fait un mauvais parti aux défenseurs du "Mont-royal."

Sauf cet accident regrettable, la journée fut des plus gaies et des plus brillantes; le plus beau soleil d'hiver que l'on puisse désirer rendait éblouissante la neige fraîche tombée, et l'immense concours de la population, les cocardes blanches portées en l'honneur de l'événement par les femmes et les jeunes gens, le vaste déploiement de force militaire, les drapeaux flottant dans les rues et sur les édifices publics, tout contribuait à donner à la ville un air de fête et de réjouissance. Le soir, il y eut illumination des principaux édifices et de quelques maisons particulières; un feu de joie fut allumé sur la montagne, et des fusées tirées de divers endroits.

Si nous ressentons aussi vivement les joies de notre métropole européenne, nous ne sommes pas non plus étrangers à ses douleurs, et les cris de détresse des ouvriers du Lancashire ont trouvé, dans le Canada, un puissant écho. Les souscriptions qui ont été prélevées, dans toute la province, pour venir au secours de ces malheureux, s'élèvent aujourd'hui à plusieurs milliers de livres sterling, et ce chiffre s'augmente tous les jours.

A ce premier appel est venu se joindre, plus tard, celui qui nous est fait en faveur des enfants de notre ancienne mère-patrie, les tisserands de la Normandie. D'imposantes réunions publiques ont eu lieu à Québec et à Montréal, des souscriptions ont été mises sur pied dans ces deux villes et, déjà, près de \$4000 ont été recueillies. Nous ne saurions mieux faire que de mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte des résolutions adoptées à Montréal, et nous laisserons à leur générosité le soin de faire les commentaires.

**Résolu 10.**—"Que les citoyens de Montréal ont appris avec une profonde douleur la détresse qui règne dans quelques districts manufacturiers de la France, par suite de la crise de l'industrie cotonnière, et que leur sympathie pour l'alliée de la Grande-Bretagne, pour l'ancienne mère-patrie du Canada, ajoute encore aux motifs d'humanité et de charité qui leur font un devoir de venir en aide à cette grande et noble infortune.

20.—Que les nombreuses marques de bienveillance données récemment par le gouvernement français envers cette colonie, que les rapports commerciaux qu'il s'efforce d'établir avec nous, et que les dons généreux qu'il a faits à notre bibliothèque nationale et à plusieurs de nos institutions littéraires ne doivent pas non plus être oubliés dans cette circonstance.

30.—Que les citoyens du Canada, sans distinction d'origine ou de religion, en venant au secours des ouvriers français comme ils l'ont fait dernièrement pour les ouvriers anglais, resserrent dans l'étreinte d'une commune charité les liens qui doivent unir ensemble les habitants d'une même contrée, et continuent par là à assurer la paix et le bonheur de leur propre pays, tout en offrant un tribut de reconnaissance à leur ancienne et à leur nouvelle mère-patrie.

40.—Que pour donner suite aux résolutions précédentes une souscription soit immédiatement ouverte dans cette ville, et que le produit en soit transmis au gouvernement français."

Notre Parlement s'est ajourné pour les vacances de Pâques, et la mesure la plus importante qu'ait adoptée l'Assemblée Législative est le projet de loi des écoles séparées du Haut-Canada. Nous donnerons à nos lecteurs, lorsqu'elle aura été adoptée par l'autre chambre, une analyse de cette loi, dont la passation a failli amener une crise ministérielle. Ils trouveront aussi, dans notre *Bulletin de l'Instruction Publique*, la mention de quelques mesures concernant l'éducation dans le Bas-Canada.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Le Surintendant en Chef de l'Éducation pour le Haut-Canada a adressé la circulaire suivante aux syndicats des villes et cités:

Messieurs,—Je désire attirer votre plus grande attention sur l'état où se trouvent les enfants des villes qui ne fréquentent aucune école, publique ou privée.

J'avais espéré que, lorsque l'enseignement serait donné gratuitement dans nos villes et nos cités, personne ne refuserait de se prévaloir de l'avantage qu'on leur offrirait de faire instruire ses enfants. Je dois avouer que les résultats ont été loin de répondre à mon attente. Un nombre considérable d'enfants, dans ces grands centres de population, grandissent sans autre éducation que celle qu'ils acquièrent par la paresse, le vagabondage et le crime. L'existence d'une telle classe d'individus est non-seulement un danger pour la société, mais, de plus, un mauvais augure pour l'avenir.

Il est évident que la formation d'écoles gratuites n'assure pas l'éducation de tous, et j'ai suggéré, à différentes reprises, trois projets qui me semblaient les plus propres à atteindre le but que l'on s'était proposé en établissant des écoles gratuites dans les villes.

1o. Que, vu l'imposition de la taxe sur toutes les propriétés dans le but de procurer les avantages de l'éducation à tous, tous les pères de famille devraient être forcés de fournir à leurs enfants les moyens de profiter de l'éducation, soit aux écoles publiques, soit aux écoles privées.

2o. Que chaque municipalité devrait être revêtue du pouvoir de punir comme un crime le vagabondage des enfants en âge de fréquenter les écoles ou la négligence de les faire instruire, et d'imposer telles pénalités et telles mesures préventives que chaque municipalité pourra, dans sa discrétion, adopter de temps à autre.

3o. Que l'on devrait en appeler à la bienveillance religieuse pour quelle aide de ses conseils et supplée à ce qu'il y a de défectueux dans notre système actuel des écoles.

Ni l'une ni l'autre des deux premières propositions n'ayant été agréées par le gouvernement, auquel elles furent soumises, je présentai la dernière sous forme de projet de loi, et accompagnée de notes explicatives, l'année dernière. Le changement de gouvernement et la prorogation qui s'en est suivie ayant eu lieu avant que les ministres eussent pris en considération ce projet, je ne l'ai pas encore présenté aux membres de l'administration actuelle. De sorte qu'il n'y a rien actuellement devant le gouvernement au sujet des enfants dont l'éducation est entièrement négligée; et, avant de présenter aucune nouvelle mesure, je désire avoir votre opinion sur ce sujet important. Je recevrai donc avec reconnaissance et donnerai toute mon attention aux suggestions que vous croirez utiles de faire.

—M. Langevin ayant interpellé l'administration pour savoir si l'on se proposait d'augmenter, pendant la présente session, la subvention des écoles communes, celle des municipalités pauvres et celle de la caisse d'économie des instituteurs, l'hon. M. Sicotte a répondu que ce n'était point l'intention du gouvernement. Interrogé aussi pour savoir si c'était l'intention du gouvernement de construire des édifices convenables pour les écoles normales Jacques-Cartier et Laval, M. Sicotte a répondu que c'était l'intention du gouvernement de le faire dès que les moyens à sa disposition le permettraient. M. Fortier a aussi demandé au gouvernement si c'était son intention d'abolir la charge d'inspecteur d'école, ou de diminuer le nombre de ces fonctionnaires, M. Sicotte a répondu que le gouvernement était en correspondance avec le Surintendant de l'Éducation à ce sujet. M. Fortier et M. O'Halloran ont présenté, chacun d'eux, un projet de loi pour abolir la charge d'inspecteur. M. Kierzkowski a aussi présenté un projet de loi pour empêcher la réduction du salaire des instituteurs.

—Nous avons eu beaucoup de plaisir à examiner un petit traité de notions élémentaires de physiologie et d'hygiène, que M. Dufresne, principal du collège industriel de St. Michel de Bellechasse, fait suivre aux élèves de cette maison. C'est une étude importante et qui devrait être plus générale. Une certaine connaissance de la physiologie et de l'hygiène doit être mise, non-seulement au nombre des choses utiles, mais

encore au rang des choses indispensables. Que d'erreurs et de préjugés funestes elle ferait disparaître! Des notions de physiologie et d'hygiène se donnent dans nos écoles normales, et l'école Jacques Cartier a reçu, l'année dernière, d'Europe, un appareil physio-plastique complet pour l'enseignement de la première de ces sciences. Le Dr. Guérin, de Montréal, nous a aussi informé qu'il travaillait à un traité élémentaire de physiologie à l'usage de la jeunesse.

— Nous voyons, par les journaux, que la gymnastique militaire fait des progrès dans nos institutions d'éducation. Les collèges de St. Hyacinthe, de Ste. Thérèse, de Terrebonne, de l'Assomption et de Nicolet, ont formé des compagnies de volontaires parmi leurs élèves. A Nicolet, l'instructeur militaire est M. Rouleau, ancien élève de l'école normale Laval.

## BULLETIN DES LETTRES.

— Voici de magnifiques vers, trouvés dans un monastère de Laval, au-dessous d'une tête de mort, peinte par un des trapistes :

Squelette, qu'as-tu fait de l'âme ?  
Lampe, qu'as-tu fait de ta flamme ?  
Cage déserte, qu'as-tu fait  
De ton bel oiseau qui chantait ?  
Volcan, qu'as-tu fait de ta lave ?  
Qu'as-tu fait de ton maître, esclave ?

Les critiques érudits et les savants se mettent aussitôt l'esprit à la torture, et chacun attribue à un poète du 17<sup>e</sup> ou du 18<sup>e</sup> siècle ces vers énergiques, dont ils reconnaissent parfaitement la facture. Une polémique s'organise dans les journaux... et, un beau jour, la question arrive dans le salon de Mme Anaïs Ségalas :

— Mais, s'écrie la charmante femme-poète, ces vers *magnifiques*, ces vers que vous trouvez marqués au coin du grand siècle...

— Hé bien ?

— Je sais de qui ils sont !

— Et de qui donc, s'il vous plaît ?

— De moi !

Et c'est la vérité. Seulement, quelque touriste les aura un jour gravés, avec infiniment d'à-propos, au-dessous de la tête de mort du trapiste de Laval, et de là l'erreur et la discussion relative à leur origine.

Ces vers, pour être de Mme Anaïs Ségalas, en sont-ils moins bien inspirés, moins énergiques, moins beaux ? Non, sans doute ; mais si on l'eût nommée tout d'abord, cela eût infiniment diminué leur mérite réel aux yeux d'une foule de gens, car il n'est pas seulement vrai que nul n'est prophète dans son propre pays, mais surtout que nul n'y est prophète de son vivant ! — *Musée des Familles*.

## BULLETIN DES BONS EXEMPLES.

— M. Ignace Fortier, ouvrier typographe, chez MM. Derbshire et Desbarats, qui s'était déjà signalé par sa générosité lors des deux grands incendies de l'année dernière, a fait remettre à M. le Consul-Général de France une fort belle montre en or d'une valeur d'au moins cent piastres : cette montre sera vendue au profit des ouvriers français. Un pareil trait de libéralité de la part d'un homme qui a de la famille n'a pas besoin de commentaires. — *Courrier*.

## DOCUMENTS OFFICIELS.

TABLEAU de la Distribution de la Subvention de l'Éducation Supérieure pour l'année 1862, en vertu de l'Acte 18 Vict., chap. 54.

## LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1861.	Subvention annuelle pour 1862.
Collège McGill .....	267	2591 21	2532 90
Au même, pour une année de salaire du secrétaire de l'institution royale, du messager et dépenses casuelles.....		671 07	671 07
Bishop's College .....	128	1853 73	1812 03
Total.....		5116 01	5016 00

## LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1861.	Subvention annuelle pour 1862.
Nicolet.....	219	1853 73	1812 03
St. Hyacinthe.....	282	1853 73	1812 03
Ste. Thérèse.....	170	1482 98	1449 64
Ste. Anne-de-la-Pocatière.....	246	1853 73	1812 03
L'Assomption.....	160	1482 98	1449 64
Ste. Marie, (Montréal).....	225	1482 98	1449 64
High School du Collège McGill.....	279	1128 00	1128 00
High School de Québec, pour l'instruction de 30 élèves désignés par le Gouvernement.....	130	1128 00	1128 00
St. François, Richmond.....	117	1112 23	1086 98
Trois-Rivières.....	110	390 00	381 23
Total.....		13768 36	13509 22

## LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1861.	Subvention annuelle pour 1862.
Joliette.....	293	926 87	889 79
Masson.....	312	926 87	889 79
Notre-Dame-de-Lévis.....	120	926 87	889 79
St. Michel.....	130	926 87	889 79
Laval.....	120	370 75	355 92
Rigaud.....	126	926 87	889 79
Ste. Marie-de-Monnoir.....	198	468 25	449 52
Ste. Marie-de-la-Beauce.....	102	370 75	355 92
Rimouski.....	104	370 75	355 92
Lachute.....	169	370 75	177 96
Verchères.....	119	370 75	355 92
Varenes.....	96	278 06	266 94
Sherbrooke.....	52	278 06	266 94
Longueuil.....	312	375 91	360 87
St. Laurent.....	164	500 51	480 49
Total.....		8388 89	7875 35

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS, OU MIXTES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1861.	Subvention annuelle pour 1862.
Aylmer, Catholiques.....	60	250 28	240 27
Aylmer, Protestants.....	38	250 28	240 27
Beauharnois, St. Clément.....	240	250 28	240 27
Bonin, St. André, Argenteuil.....	135	250 28	240 27
Baie-du-Febvre.....	151	166 85	160 18
Baie St. Paul.....	60	185 38	177 97
Barnston.....	212	166 85	160 18
Berthier.....	76	333 68	357 77
Buckingham.....	25	166 85	160 18
Belœil.....	96	372 68	357 77
Chambly.....	80	195 00	187 20
Cap-Santé.....	27	166 85	160 18
Clarenceville.....	98	333 68	320 33
Clarendon.....	62	166 85	160 18
Coaticook.....	75	148 30	142 37
Cassville.....	72	166 85	160 18
Compton.....	62	166 85	160 18
Cookshire.....	60	166 85	160 18
St. Cyprien.....	132	166 85	160 18
Danville.....	98	250 28	240 27
Dudswell.....	42	166 85	160 18
Dunham.....	71	333 68	320 33
Durham, No. 1.....	63	148 30	142 37
St. Eustache.....	124	250 28	240 27
Farnham, Catholiques.....	146	222 46	213 56
Farnham, Protestants.....	45	250 28	240 27
Freleighsburg.....	48	222 46	213 56
St. Colomb de Sillery.....	115	166 85	160 18
St. Foye.....	32	166 85	160 18
Gentilly.....	80	166 85	160 18
Granby.....	82	333 68	320 33
Georgeville.....	61	166 85	160 18
St. Grégoire.....	83	166 85	160 18
Huntingdon.....	105	370 75	355 92
St. Jean, Dorchester, Catholiques.....	220	333 68	320 33
St. Jean, Dorchester, Protestants.....	71	333 68	320 33
St. Jean, Isle d'Orléans.....	31	166 85	160 18
Knowlton.....	78	333 68	320 33
Kamouraska.....	85	370 75	355 92
Laprairie.....	127	222 46	213 56
Lotbinière.....	19	148 30	142 37
L'Islet.....	92	250 28	240 27
Académie Commerciale Cath., Montréal.....	156	250 28	240 27
Montmagny.....	225	278 04	266 92
St. Marthe.....	69	166 85	160 18
Missisquoi.....	56	255 96	245 68
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga.....	75	333 68	320 33
Phillipsburg.....	46	85 56	160 18
Sherbrooke.....	74	370 75	355 92
Sorel, Catholiques.....	256	333 68	320 33
Sorel, Protestants.....	36	148 30	142 37
Stanbridge.....	133	250 28	240 27
Shefford.....	73	333 68	320 33
Stanstead.....	190	583 92	560 56
St. Timothée.....	100	148 30	142 37
Trois-Rivières, Catholiques.....	50	333 68	320 33
Trois-Rivières, Protestants.....	18	223 40	214 46
Vaudreuil.....	84	166 85	160 18
Yamachiche.....	135	250 28	240 27
Académie Commerciale et Litt., Québec.....	60	166 85	160 18
St. André d'Argenteuil.....	80	97 50	93 60
Roxton.....	70	146 25	140 40
Total.....			14,072.49

LISTE No. 5.—ACADÉMIES DE FILLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1861.	Subvention annuelle pour 1862.
Ste. Anne-de-la-Pérade.....	156	148 30	142 37
St. Ambroise de Kildare.....	110	97 50	93 60
L'Assomption.....	160	148 30	142 37
St. Aimé.....	49	125 11	120 10
Baie St. Paul.....	18	125 11	120 10
Belœil.....	110	97 50	93 60
Boucherville.....	80	97 50	93 60
Les Cèdres.....	67	97 50	93 60
Chambly.....	120	166 85	160 18
St. Césaire.....	172	139 04	133 48
St. Croix.....	72	166 85	160 18
Cowansville.....	48	166 85	160 18
St. Charles, Industrie.....	272	222 46	213 56
St. Croix.....	109	97 50	93 60
St. Clément.....	242	166 85	160 18
St. Cyprien.....	166	97 50	93 60
St. Denis.....	130	97 50	93 60
St. Elisabeth.....	135	222 46	213 56
St. Eustache.....	97	100 12	96 11
St. Grégoire.....	202	250 28	240 27
St. Geneviève.....	79	97 50	93 60
St. Henri-de-Mascouche.....	104	97 50	93 60
St. Hilaire.....	83	97 50	93 60
St. Hugues.....	90	333 68	320 33
St. Hyacinthe, Sœurs de la Charité.....	242	148 30	142 37
St. Hyacinthe, Sœurs de la Présentation.....	220	148 30	142 37
L'Islet.....	65	148 30	142 37
Ile-Verte.....	134	146 25	140 40
St. Jean, Dorchester.....	365	250 28	240 27
St. Jacques de l'Achigan.....	171	222 46	213 56
St. Joseph de Lévis.....	252	333 68	320 33
Kacouana.....	100	185 38	177 97
Kamouraska.....	119	166 85	160 18
Laprairie.....	133	97 50	93 60
Longueuil.....	351	333 68	320 33
St. Lin.....	153	97 50	93 60
St. Laurent.....	144	222 46	213 56
Longue-Pointe.....	50	166 85	160 18
Montréal, pension de 12 sourdes-muettes.....	54	468 00	449 28
St. Marie-de-Monnoir.....	140	166 85	160 18
St. Marie-de-la-Beauce.....	108	185 38	177 97
St. Martin.....	85	97 50	93 60
St. Michel de Bellechasse.....	72	250 28	240 27
St. Nicolas.....	40	97 50	93 60
St. Paul de l'Industrie.....	72	97 50	93 60
Pointe-Claire.....	52	97 50	93 60
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga.....	120	222 46	213 56
Pointe-aux-Trembles, Portneuf.....	127	222 46	213 56
Rivière-Ouelle.....	96	191 35	183 69
Rimouski.....	109	250 28	240 27
St. Scholastique.....	150	111 23	106 78
Sherbrooke.....	143	333 68	320 33
Sorel.....	381	222 46	213 56
St. Thérèse.....	143	97 50	93 60
St. Thomas-de-Pierreville.....	70	166 85	160 18
St. Timothée.....	120	148 30	142 37
St. Thomas de Montmagny.....	192	250 28	240 27
Varenes.....	64	186 23	178 78
Yamachiche.....	80	166 85	160 18
St. Benoît.....	94	166 85	160 18
Waterloo.....	41	97 50	93 60
Trois-Rivières.....	222	250 28	240 27
St. Famille.....	72	214 35	205 77
Terrebonne.....	144	97 50	93 60
Trois-Pistoles, No. 1.....	61	146 25	140 40
Vaudreuil.....	103	97 50	93 60
Total.....			10,776.71

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1861.	Subvention annuelle pour 1862.
St. Andrew's School, Québec.....	71	560 88	538 44
British and Canadian Sch. Soc., Montréal.	120	741 49	711 83
Col. Church and School Soc., Sherbrooke.	120	185 38	177 96
British and Canadian Sch. Soc., Québec.	202	811 69	779 22
National School, Québec.....	160	411 94	395 46
Pointe St. Charles, Montréal.....	113	274 23	263 28
Société d'Éducation, Québec.....	515	1038 09	996 57
“ “ Trois-Rivières.....	290	558 70	536 35
Free School in connection with the American Presbyterian Sch. Soc., Montréal.	140	370 75	355 92
Col. Church and School Soc., Montréal.	1238	741 49	711 83
Lorette, école de filles.....	139 05	133 49	133 49
“ “ garçons.....	139 05	133 49	133 49
Stanford.....	36	58 50	56 16
St. François, école sauvage.....	20	185 38	177 96
Québec, Basse-Ville, Infant school.....	185 38	177 96	177 96
St. Jacques, Montréal.....	609	926 87	889 80
Les commissaires catholiques de Québec.	565	370 75	355 92
Deschambault.....	56	166 85	160 17
St. Constant.....	108	125 11	120 11
St. Jacques-le-Mineur.....	150	125 11	120 11
Pointe-Claire.....	45	166 85	160 17
Lachine.....	115	78 00	74 88
Côte-des-Neiges.....	77	78 00	74 88
St. Antoine de Tilly.....	40	78 00	74 88
St. Edouard de Napierville.....	110	78 00	74 88
Ste. Philomène.....	93	78 00	74 88
St. François-du-Lac.....	110	78 00	74 88
Laprairie.....	64	78 00	74 88
Lacolle.....	78 00	74 88	74 88
Coteau St. Louis.....	90	78 00	74 88
Rivière-du-Loup.....	76	78 00	74 88
Ste. Anne-de-la-Pérade.....	94	78 00	74 88
St. Romuald de Lévis.....	120	78 00	74 88
St. Charles, St. Hyacinthe.....	128	78 00	74 88
St. Grégoire.....	60	78 00	74 88
St. Henri, Hochelaga.....	135	78 00	74 88
Beaumont.....	90	78 00	74 88
St. André, Kamouraska.....	64	78 00	74 88
Ste. Anne-des-Plaines.....	97	78 00	74 88
St. Césaire.....	155	78 00	74 88
St. Joachim, Deux-Montagnes.....	135	78 00	74 88
Boucherville.....	115	78 00	74 88
Lachine, Diss.....	60	78 00	74 88
Malbaie.....	54	78 00	74 88
St. Hermas.....	88	78 00	74 88
Ste. Rose.....	100	78 00	74 88
St. Denis, Kamouraska.....	96	78 00	74 88
St. Hyacinthe.....	271	78 00	74 88
Chicoutimi.....	135	78 00	148 15
St. Sévère.....	72	78 00	74 88
St. Pierre, Rivière du Sud.....	29	78 00	74 88
Bury.....	62	78 00	74 88
Châteauguay.....	66	78 00	74 88
St. Hilaire.....	54	78 00	74 88
Ste. Scholastique.....	72	78 00	74 88
St. Joseph de Lévis.....	180	78 00	74 88
St. Michel Archange.....	104	78 00	74 88
St. Jean-des-Chaillons.....	46	78 00	74 88
St. Gervais.....	36	78 00	74 88
St. Nicolas, Lévis.....	28	78 00	74 88
St. Isidore.....	72	78 00	74 88
St. Henri de Lauzon.....	64	78 00	74 88
Grande-Baie.....	84	78 00	74 88
Sommerset.....	42	166 85	160 07
Ste. Geneviève de Batiscan.....	91	78 00	74 88

LISTE No. 6.—ÉCOLES MODÈLES.—(Suite.)

NOM DE L'INSTITUTION.	Nombre d'élèves.	Subvention annuelle pour 1861.	Subvention annuelle pour 1862.
St. Valentin.....	74	58 50	56 16
St. Vincent-de-Paul.....	41	58 50	56 16
Ste. Martine.....	131	58 50	56 16
Bécancour.....	50	58 50	56 16
St. Hubert.....	63	58 50	56 16
St. Jérôme.....	45	58 50	56 16
Ste. Gertrude.....	33	78 00	74 88
St. Charles, Bellechasse.....	101	78 00	74 88
St. George de Cacouna.....	111	58 50	56 16
Pointe-aux-Trembles, Portneuf.....	65	78 00	74 88
Ste. Cécile, Beauharnois.....	107	78 00	74 88
Eboulements.....	70	78 00	74 88
Ecole Modèle Prot., rue Panet, Montréal.	243	78 00	74 88
St. Pierre-les-Becquets.....	80	58 50	56 16
St. Laurent, Montmorency.....	92	78 00	74 88
Rawdon.....	70	78 00	74 88
St. Gervais, (Couvent).....	70	78 00	74 88
Notre-Dame-de-la-Victoire, Lévis.....	180	78 00	74 88
Rigaud, (Couvent).....	120	78 00	74 88
St. Vincent-de-Paul, Sœurs de Charité.....	120	78 00	74 88
Ec. de la Visitation, faub. Québ., Montréal.	800	78 00	74 88
St. Jean-Port Joly, école de filles.....	24	78 00	74 88
Lacolle, Diss.....	96	78 00	74 88
Ste. Anne No. 2, Kamouraska.....	110	58 50	56 16
Melbourne, académie de filles.....	78 00	74 88	74 88
Ecole Allemande Prot. de Montréal.....	67	58 50	56 16
Pointe-du-Lac.....	84	78 00	74 88
Cap-Rouge.....	100	78 00	74 88
St. Edouard, Témiscouata, école de filles.	117	78 00	74 88
Château-Richer.....	48	78 00	74 88
Lotbinière.....	35	78 00	74 88
Rivière-Ouelle.....	37	78 00	74 88
St. Narcisse.....	80	78 00	74 88
St. Paschal.....	90	78 00	74 88
Ste. Famille, Isle d'Orléans.....	53	78 00	74 88
Ste. Foye.....	104	78 00	74 88
St. Stanislas.....	95	78 00	74 88
Leeds.....	48	78 00	74 88
St. Henri-de-Mascouche.....	24	78 00	74 88
Ecureuils.....	118	58 50	56 16
St. Jean Chrysostôme No. 2.....	132	58 50	56 16
Rivière-des-Prairies.....	25	58 50	56 16
St. Louis-de-Gonzague.....	128	58 50	56 16
St. Léon.....	82	58 50	56 16
St. Aimé.....	147	78 00	74 88
Ecole Catholique de St. Patrice, Pointe St. Charles, Montréal.....	65	78 00	74 88
Faubourg St. Jean, Québec.....	93	78 00	74 88
St. André Avellin.....	82	74 88	74 88
St. Alexandre, Iberville.....	52	74 88	74 88
L'Acadie.....	130	74 88	74 88
Ste. Claire, Dorchester.....	108	74 88	74 88
St. Charles, Bellechasse.....	70	74 88	74 88
Cap St. Ignace, Montmagny.....	90	74 88	74 88
St. Anselme, Dorchester.....	106	74 88	74 88
Escoumains.....	40	74 88	74 88
St. Edouard, Témiscouata, garçons.....	87	74 88	74 88
St. Frédéric, Drummond.....	61	74 88	74 88
Iberville.....	170	74 88	74 88
St. Irénée.....	68	74 88	74 88
St. Philippe.....	72	78 00	74 88
St. Calixte de Sommerset (couvent).....	120	74 88	74 88
St. Sauveur, Québec.....	78	74 88	74 88
St. Roch de l'Achigan.....	80	74 88	74 88
Total.....			15,842.02